

Les Verts qualifiés et assurés de terminer en tête
CAN-2025: Petkovic vise encore plus haut !

P11

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7373 - MARDI 30 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Gendarmerie nationale de Sidi Bel-Abbès
Un individu arrêté
et plus de 20 kg de kif
traité saisis

P05

27 documents «papier» supprimés grâce à la numérisation

La CNAS s'adapte et innove



Lire en page 03

Commune d'Es-Sénia
Inauguration d'un nouveau siège
de la Sûreté urbaine à AADL Aïn El-Beïda
Protection et traitement de l'environnement
Plusieurs opérations de nettoyage menées
Gendarmerie nationale
Saisie de 50 kg de kif et arrestation de 03 individus



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Traite des êtres humains et normes de protection des victimes

Rencontres d'étude sur le cadre juridique de lutte



Le ministère de la Justice, en collaboration avec le Centre de recherches juridiques et judiciaires (CRJJ), a organisé, dimanche à Alger, des rencontres d'étude sur "le cadre juridique de lutte contre la traite des êtres humains et les normes de protection des victimes", dans le but d'améliorer le niveau de la performance judiciaire dans ce domaine. Présidant l'ouverture des travaux de ces rencontres qui se tiennent à la résidence des magistrats, le directeur général des affaires judiciaires au ministère de la Justice, Mohamed Haddoud, a indiqué que "l'Etat

a œuvré à l'instauration d'un système juridique et institutionnel intégré afin de lutter contre le crime de la traite humaine à travers la promulgation de la loi 23-04 du 7 mai 2023". Cette loi "a consacré des mesures strictes pour la détection et la lutte contre ce crime, ainsi qu'une coordination entre les différentes parties concernées", en sus de "renforcer les capacités des acteurs dans les domaines de la détection précoce, de la protection des victimes et de la garantie de poursuites judiciaires dissuasives contre les auteurs", a-t-il souligné.

Relance des unités industrielles récupérées «Un projet économique global»



Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé, jeudi au cours d'une visite de travail et d'inspection à Guelma, que la relance des unités industrielles récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption "n'est pas simplement la relance d'une activité à l'arrêt, mais un projet économique global". Le ministre, intervenant dans la commune d'El Fedjoudj, dans les locaux de la filiale Céréales et Conserveries de l'Est qui appartenait, auparavant, au groupe "Amor Benamor" avant d'être rattachée au Groupe public agro-industries AGRODIV, a rappelé la "forte volonté de l'Etat de transformer les ac-

tifs industriels récupérés en véritable levier de production fondé sur une bonne gouvernance". Il a ajouté que la visite, dans la wilaya de Guelma, de six unités industrielles récupérées dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption, "procède de l'approche de terrain adoptée par le ministère, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer l'industrie nationale sur des bases économiques solides et à renforcer son rôle dans la création de la richesse et d'emplois, ainsi que dans la réalisation de la sécurité industrielle et alimentaire".

APN

Visites au profit de groupes scolaires et de troupes de scouts

Les visites pédagogiques programmées au profit de groupes d'enseignants et d'élèves, et de troupes de scouts de plusieurs wilayas du pays se sont poursuivies, dimanche, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les délégations sont composées d'enseignants de l'établissement "Cheikh Ammi Said" de la wilaya de Ghardaïa, de membres des Scouts musulmans algériens (SMA) de la ligue "Afwaj Ennahda d'El Atteuf" (Groupes de la renaissance) de la même wilaya, et de la troupe du chahid "Tahar Letrach" de Bari-

ka (wilaya de Batna), en sus d'un groupe d'élèves de collèges de la wilaya de Saïda, a précisé la même source. A cette occasion, les visiteurs ont effectué une tournée à travers les différentes structures et services de l'APN, notamment la salle de conférences, la salle des séances et le service audiovisuel, où ils ont écouté des explications exhaustives sur les missions de cette institution et ses prérogatives constitutionnelles, a ajouté la même source. Au terme des visites, les visiteurs ont pris des photos souvenirs pour immortaliser leur passage au siège de l'APN, conclut le communiqué.

Droits de l'enfant

Mme Chérifi lance une session de formation



La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi d'une session de formation sur les droits de l'enfant et les aptitudes de communication avec cette catégorie, au profit d'artistes intervenant auprès du jeune public. Supervisant le lancement de cette formation, organisée par la Fédération nationale de la promotion des droits de l'enfant au profit d'artistes intervenant auprès du jeune public, notamment dans

le théâtre et la littérature, Mme Cherfi a mis en avant les efforts de l'Etat en matière de protection et de promotion de l'enfance, rappelant l'arsenal juridique et les acquis réalisés dans ce domaine. Cette session, axée sur "les bonnes pratiques pour l'acquisition des aptitudes d'interaction et de communication avec les enfants", s'inscrit dans le cadre d'une série de formations organisées en coordination avec les acteurs et intervenants dans le domaine de l'enfance, a-t-elle précisé.

Recrutement et formation d'officiers principaux de police et d'officiers de police

La DGSN lance deux concours

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'un concours pour le recrutement d'officiers de police (hommes) dans onze (11) wilayas et d'un autre pour le recrutement d'officiers de police principaux (hommes et femmes) au profit des titulaires d'un Master de l'enseignement supérieur en mathématiques et en intelligence artificielle (IA). S'agissant du concours sur épreuves pour le recrutement et la formation d'officiers de police hommes, au titre de 2025, la DGSN a précisé qu'"il concerne les services de police des Sû-

retés de wilaya de Chlef, de Blida, de Bouira, de Tizi Ouzou, d'Alger, de Djelfa, de Médéa, de M'Sila, de Boumerdès, d'Aïn Defla et de Tipasa". Dans ce cadre, la DGSN invite les personnes souhaitant participer à ce concours à télécharger et imprimer le formulaire de participation et à consulter les conditions de recrutement via le site électronique et les plateformes de communication numérique de la Police algérienne, indiquant que le dépôt des dossiers de candidature s'effectue uniquement au niveau des sièges des Sûretés de daïra ou de wilaya concernées.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

27 documents «papier» supprimés grâce à la numérisation

La CNAS s'adapte et innove

Par B.Habib

La CNAS fait sa mue et annonce de nouvelles simplifications. Pour atteindre l'objectif «zéro papier», la Caisse nationale de la sécurité sociale ne cesse de s'adapter aux exigences et de se moderniser. Une étape voire une transition majeure et cruciale que vit le secteur des assurés en Algérie. Tout compte fait, le secteur de la Sécurité sociale en Algérie franchit une phase décisive dans sa transformation numérique à travers le e-paiement et la suppression des documents jadis une véritable source de tracas pour les citoyens. Entre dématérialisation des procédures, lancement de nouveaux services en ligne et succès de l'application «El Hanaa», le ministère du Travail accélère la cadence pour éradiquer la bureaucratie. La CNAS déploie 30 plateformes numériques et supprime 27 documents papier. Une sacrée avancée qui témoigne de la volonté du secteur des assurances d'aller de l'avant vers la modernisation et la numérisation. Invité de l'émission «L'Invité de la Matinale» sur la Chaîne 1 de la Radio nationale, Yahia Rassoul, directeur de la modernisa-

tion et des systèmes d'information au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale à la CNAS et représentant du ministère du Travail, a dressé un bilan ambitieux des réformes en cours. Des réformes qui en disent long sur les performances du secteur de la sécurité sociale en matière d'adaptation aux nouvelles exigences du monde social et économique du pays avec une population de plus en plus branchée et connectée aux différents services et prestations via l'Internet ou en ligne. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Lors de son intervention, il a évoqué, sans conteste, l'annulation de 27 documents «papier» auparavant exigés pour les dossiers de prestation. Ce qui traduit, pour certains, une économie de papier et d'argent public, en somme, une transformation de l'outil de travail et un basculement rapide et efficace vers le numérique et une requalification des personnes habilitées auparavant aux documents. Désormais, ces pièces circulent de manière fluide et instantanée entre les différents organismes sous tutelle grâce à l'interconnexion des systèmes d'information. Une stratégie qui s'avère payante et facilite la

tâche aux abonnés tant elle vise à simplifier les procédures administratives, réduire drastiquement les délais de traitement et améliorer la qualité du service public offert aux citoyens. Le succès de la plateforme numérique ne se dément pas. Avec plus de 3,5 millions de comptes actifs, l'application «El Hanaa» s'impose comme l'outil de référence pour les assurés sociaux. Elle permet l'extraction des attestations d'affiliation, le suivi de la consommation de médicaments, le suivi en temps réel de la confection ou du renouvellement de la carte Chifa et la gestion des congés maternité (plus de 65.000 demandes indemnisées via la plateforme). Rassoul a également mis en avant de nouveaux services, facilitant la vie économique. Les employeurs bénéficient désormais du prélèvement automatique des cotisations, une procédure sécurisée qui permet d'éviter les déplacements, les chèques et les pénalités de retard. Pour les assurés, la carte Chifa entre aussi dans l'ère du e-paiement. Il est désormais possible de demander sa carte à distance pour un montant de 400 DA, réglable via carte bancaire ou carte «Edahabia». De plus, la mise à jour de la carte peut se faire directement chez l'un des 12.000 pharmaciens conventionnés. Ce service a déjà permis d'économiser 03 millions de déplacements physiques au cours des six derniers mois, un gain de temps précieux, particulièrement pour les habitants du Grand Sud. «La numérisation n'est plus une option, mais un choix stratégique prioritaire conformément aux orientations des hautes autorités de l'État», a martelé le responsable. L'ambition affichée est claire: en finir avec les méthodes de gestion traditionnelles et les files d'attente interminables devant les guichets. Parallèlement au déploiement technique, le secteur investit massivement dans la formation de son personnel pour instaurer une véritable culture numérique au sein de l'administration, répondant ainsi aux attentes croissantes des citoyens.

Cour des comptes

652 opérations de contrôle effectuées en 2023

La Cour des comptes a effectué 652 opérations de contrôle durant l'année 2023, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son dernier rapport annuel. Selon ce rapport rendu public dimanche sur son site web, la Cour des comptes a réalisé 652 opérations de contrôle sur un total de 777 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 734 rapports de contrôle, répartis sur 137 rapports portant sur la qualité de gestion et 597 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics. En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.324 actes relevant aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles. Au titre de ses attributions administratives, l'institution a adopté 199 actes, comprenant 121 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations à l'intention des gestionnaires concernés, selon la même source. S'ajoute à cela, 38 notes sectorielles relatives à la gestion des crédits alloués aux différents secteurs ministériels par les lois de finances, ainsi que 40 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, "en vue de prendre les mesures qu'implique une saine gestion des finances publiques ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public". Dans l'exercice de ses attributions juridictionnelles, la Cour des comptes a rendu 1.125 actes qui se décomposent en 1.069 arrêts relatifs à l'apurement des comp-

tes de gestion des comptables publics, dont 280 arrêts provisoires, 773 arrêts définitifs et 16 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 743 arrêts de décharge et 30 arrêts de mise en débet engageant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, pour un montant total des débets prononcés de 74,78 millions DA. La Cour des comptes a également établi 27 rapports circonstanciés retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière, ainsi que 20 arrêts rendus par la Chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF), "prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires, qui ont agi en violation des dispositions législatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics". Ces décisions comprennent neuf arrêts de décharge et 11 arrêts portant condamnation à des amendes, pour un montant global de 815.000 DA, est-il indiqué dans le rapport. Neuf rapports circonstanciés consignaient des faits susceptibles de qualification pénale ont, en outre, été élaborés en vue de leur transmission aux procureurs généraux territorialement compétents. En matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a prononcé 1.060 arrêts à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics pour non-dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes, répartis entre 324 arrêts provisoires, 604 arrêts définitifs et 132 arrêts de révision. Le montant total des amendes prononcées à ce titre s'élève à 6,08 millions DA, précise la Cour des comptes dans son rapport.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La CNAS à l'heure de la numérisation

C'est bon que la CNAS soit dotée d'un système de numérisation, chose qui va certainement apporter un plus à la manière de gérer les dossiers de ces millions d'assurés. Toutefois, il sera encore meilleur si cette expérience de la CNAS qui aura donné ses résultats fructueux, était généralisée à tous les secteurs administratifs vitaux de l'Etat. C'est ça justement !! Si vous voulez que l'investissement étranger vienne se bousculer devant nos portes. Ça serait une des conditions qui devrait s'y imposer lors de tout projet de réformes concernant le secteur des investissements étrangers en Algérie. Pour des caisses sociales à l'égard de la CNAS, la Casnos et la CNR, il n'y aura mieux que le recours à la numérisation afin de gérer efficacement les dossiers de ces millions d'assurés et de retraités. La bureaucratie languissante sera, sans nul doute, la première victime, une fois les techniques de numérisation généralisées à tous les secteurs de l'administration et de la justice. Nous aurons, en effet, un travail plus efficace et plus vite fait. Nous en sommes encore aux premiers pas dans un projet qui voit grand et loin! Faire de la numérisation de façon vulgarisée visant à englober tous les secteurs, sans exception, n'est pas une chose facile. Du coup, elle n'est pas une chose impossible... puisqu'elle a réussi ailleurs, rien n'empêche qu'elle réussisse chez nous. Celui qui n'avance pas, recule, disait une maxime très ancienne. Et, en vue de ne pas se trouver honteusement coincé, dans une reculade, il faudra ainsi réunir tous les ingrédients nécessaires et rattraper les retards accusés en la matière. Le monde court à une vitesse vertigineuse, ne laissant point de tolérance ni notamment de chance, à ceux qui préfèrent suivre leur propre logique au lieu de suivre les mouvements des milliards d'habitants, citoyens de cette planète dont nous faisons partie. Nous remarquons tous qu'il n'y a pas une semaine qui passe sans que l'on soit émerveillé par une quelconque invention ou un quelconque perfectionnement, technologique ou scientifique. Ça vient de partout et de nulle part, sauf de chez nous. Pour y arriver, il faudra, surtout faire un sursaut de choc, en refaisant de bonnes relations avec soi-même. Voilà, c'est ça ! Une sorte de réconciliation avec soi-même. Tout commence à partir de la qualité que l'on a avec soi-même. Cela voudrait dire, en finir avec cette relation conflictuelle avec soi-même et par expansion avec nos alter ego.....

Conseil de la nation

Nasri préside une réunion du Bureau élargi

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé dimanche, une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire, indique un communiqué du Conseil. Cette réunion a été consacrée à l'examen de l'agenda des travaux du Conseil de la nation pour la période allant du 13 au 22 janvier 2026, qui comprend l'étude et la discussion de cinq projets de loi, ainsi que l'examen des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, en plus de la validation de l'adhésion d'un nouveau membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, précise la même source. A cet effet, il a été décidé, lors de cette réunion, de transmettre deux textes législatifs à la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, à savoir le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne. Il a également été décidé de transmettre le projet de loi portant criminalisation du colonialisme français en Algérie à la commission de la défense nationale. Par ailleurs, deux autres projets de loi ont été transmis à la commission de l'équipement et du développement local, à savoir le projet de loi portant code de la route et le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique, en vue de l'élaboration des rapports y afférent. S'agissant du calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, il a été décidé de reprendre les séances plénières à partir de la matinée du mardi 13 janvier 2026, avec l'inscription à l'ordre du jour, pour vote en séance plénière prévue dans la soirée du mercredi 21 janvier 2026, des cinq textes de loi déjà cités.



Pôle & Mic

Par B.Nadir

Accords UE-Maroc, une plainte sahraouie

Le Front Polisario s'apprête à engager une nouvelle bataille judiciaire contre la Commission européenne. L'annonce a été faite dimanche par Saïd Ayachi, président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, lors de son intervention sur la Chaîne 2 de la Radio algérienne. En cause: la décision de Bruxelles de prolonger l'accord commercial liant l'Union européenne au Maroc, malgré son annulation définitive par la Cour de justice de l'UE en octobre 2024. Selon Ayachi, cette initiative constitue une violation flagrante du droit européen et international. «La Cour a clairement interdit la commercialisation des produits sahraouis sans le consentement du peuple sahraoui», a-t-il rappelé, dénonçant la poursuite de l'exploitation «illégal» des ressources naturelles du Sahara occidental. Produits agricoles, phosphate et ressources halieutiques continueraient, selon lui, d'être exportés vers l'Europe sous étiquette marocaine, en toute impunité. Au-delà du volet économique, Saïd Ayachi a mis en lumière ce qu'il qualifie de stratégie de dissimulation. Commentant un communiqué conjoint de la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis et de l'AFASPA, il a affirmé que le Maroc «ne veut pas de témoins», après l'expulsion de 27 étrangers – parlementaires, journalistes et défenseurs des droits humains – en 2025. «Il ne veut pas être dénoncé dans ses pratiques inacceptables», a-t-il insisté, rappelant que le Haut-commissariat des Droits de l'Homme de l'ONU attend depuis neuf ans l'autorisation de se rendre dans les territoires occupés. Dans ce contexte de verrouillage médiatique dénoncé comme vieux de trente ans, la question sahraouie continue néanmoins de mobiliser des soutiens au sein du continent africain. L'Union africaine, par la voix de son président de la Commission, Mahmoud Ali Youssouf, a récemment réaffirmé son attachement aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, rappelant l'intangibilité des frontières héritées de l'indépendance – une position perçue comme un signal politique fort en faveur des causes de décolonisation. Sur le terrain militaire enfin, le Front Polisario maintient la pression. Selon un communiqué de l'Agence de presse sahraouie, des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie ont mené, le 28 décembre, une attaque ciblée contre des positions de chars de l'armée marocaine dans le secteur de Mahbès, infligeant «de lourdes pertes humaines et matérielles». Une escalade qui rappelle que, parallèlement aux prétoires européens, le conflit sahraoui demeure une réalité armée.

Assurance sociale

Lancement du service de prélèvement automatique des cotisations

Le service de prélèvement automatique des cotisations de l'assurance sociale a été lancé, jeudi à Alger, en coordination avec la Banque de développement local (BDL), en vue de garantir la régularité du paiement des cotisations dans leurs délais légaux et de renforcer le service public. Supervisant la cérémonie de lancement de ce service, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a fait savoir que le prélèvement automatique concernait les cotisations de l'assurance sociale relevant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH). Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de l'Etat visant à "consacrer la numérisation intégrale, à moderniser les modes de gestion et de paiement, à ancrer les principes d'efficacité et de transparence et à simplifier les procédures". Il a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait fait de la numérisation intégrale de l'administration publique un processus obligatoire pour la réforme de l'Etat, la lutte contre la bureaucratie, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la transparence. L'adoption du service de prélèvement automatique vise à "mettre à disposition une solution numérique sécurisée et fiable, à même de garantir la régularité du règlement des cotisations dans les délais légaux et d'épargner aux employeurs les pénalités de retard", mais aussi à "alléger les charges administratives, à améliorer la qualité du service public et à conforter la confiance entre l'administration et les opérateurs économiques, à l'ère des technologies modernes". Ce service, a-t-il souligné, constitue "le couronnement d'un processus de partenariat institutionnel entre les organismes de sécurité sociale et le secteur bancaire, étant un partenaire clé dans la concrétisation de ce projet national".

Projet de phosphate intégré de Bled El Hadba à Tébessa

2025, année des derniers ajustements

L'année 2025 a été marquée, dans la wilaya de Tébessa, par les ultimes ajustements du projet de phosphate intégré à Bled El Hadba auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde un intérêt particulier et un suivi permanent. Ce projet, composé d'une mine ouverte en 2025 pour l'extraction du phosphate, complété d'une voie ferrée de 422 km reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, fait l'objet d'un suivi permanent du président de la République, aussi bien lors des réunions du Conseil des ministres que par les instructions données aux secteurs concernés pour un suivi rigoureux, dans l'optique de le réceptionner dans les plus brefs délais. Un suivi et des directives qui ont conduit à l'accélération du rythme des travaux et à l'achèvement de la plupart des parties de ce mégaprojet. L'Etat veille, en effet, sur la finalisation du projet et son entrée en exploitation dans les plus brefs délais, en raison de son importance et de l'opportunité qu'il offre pour ouvrir des perspectives prometteuses à l'économie nationale et consolider les revenus hors hydrocarbures, tout en renforçant la position de l'Algérie et son rôle en tant que leader sur les marchés internationaux en matière d'exportation de phosphate. Le président de la République avait souligné, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile au cours de sa visite de travail, en novembre

dernier, dans la wilaya de Constantine, que l'Algérie "se prépare à entamer l'exploitation effective de projets économiques vitaux et stratégiques qui entreront en production prochainement, parmi lesquels le projet d'extraction, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux avec une capacité de production de dix millions de tonnes par an". Il avait précisé que le projet de phosphate intégré "augmentera la production annuelle de phosphate en Algérie, la faisant passer de 2,5 millions de tonnes à 10,5 millions de tonnes", avant de souligner que la production de minerais et d'engrais constitue "une nouvelle arme dans le monde", et mis en avant le fait que l'Etat "s'emploie activement à consolider ces deux domaines importants". Les statistiques indiquent que l'Algérie figure parmi les dix premiers pays dans le monde en matière de réserves de phosphate, ces dernières étant estimées à plus de 3 milliards de tonnes dans l'Est du pays, dont la plupart se trouvent dans la mine de Bled El Hadba avec environ 1,2 milliard de tonnes pouvant être exploitées pendant plus de 80 ans. Ce projet qui fait partie des investissements majeurs dans l'Est algérien, réalisé à 100% par des Algériens dans le cadre d'un partenariat entre les groupes publics Sonatrach et Sonarem, en utilisant le savoir-faire des cadres nationaux et des universitaires qualifiés, permettra de

créer environ 12.000 emplois directs. Les jeunes dans plusieurs wilayas de l'Est du pays comme Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba, s'en remettent à ce projet qui fournira des postes de travail stables aux diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, que ce soit dans les domaines des mines, des travaux publics, des ressources en eau, des technologies modernes ou d'autres secteurs connexes, contribuant ainsi à réduire le nombre des jeunes sans emploi. Ainsi, l'expert en énergie et professeur à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'université Cheikh Larbi Tebessi, Ahmed Tertar, estime que le lancement de grands projets à l'image de celui de Bled El Hadba, devrait avoir un impact éminemment positif sur la population de la région, étant donné que ce projet "ravivera les ambitions des jeunes et leur fera naître de l'espoir". "Les bénéfices escomptés de ce projet, en plus de faire réaliser à l'économie nationale un bond qualitatif, par la conquête de marchés mondiaux, résident dans la sortie de la région de son isolement social et économique, tout en permettant d'importantes victoires en matière d'emploi, d'intégration sociale des jeunes et de fourniture de différents services en relation avec le projet, comme le développement des infrastructures de la région", a assuré l'expert universitaire.

En faveur de l'intégration continentale

L'Algérie confirme son leadership économique en Afrique

L'engagement de l'Algérie en faveur du développement de l'Afrique s'est considérablement renforcé en 2025, en accueillant de grands événements économiques africains, parallèlement au lancement d'initiatives stratégiques confirmant son leadership, notamment en matière d'intégration économique du continent. Tout au long de l'année qui s'achève, l'Algérie a été au cœur de la dynamique africaine en abritant notamment des conférences, des

foires et des forums de dimension continentale, consacrés à divers domaines, illustrant sa ferme volonté d'accompagner les pays d'Afrique dans leurs projets stratégiques de développement. Ces événements ont constitué des espaces de concertation, d'échange et de partenariat visant à renforcer l'intégration continentale dans un esprit de partage et de coopération exemplaire fondée sur l'intérêt réciproque. L'évènement phare accueilli par l'Algérie durant l'année 2025 a été, sans conteste, la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) pour laquelle toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour sa réussite. Cette mobilisation a été, d'ailleurs, couronnée par des résultats sans précédent, dépassant largement ceux enregistrés lors des éditions précédentes. L'édition d'Alger a réuni 2.148 exposants, tandis que le nombre de visiteurs a atteint les 112.476. Sur le plan économique, un montant record de 48,3 milliards de dollars de contrats a été conclu, dépassant l'objectif initial de 44 milliards de dollars, dont la part du lion est revenue à l'Algérie, avec 23 milliards de dollars. Ces résultats renforcent à plus d'un titre la position de l'Algérie comme acteur clé dans la promotion de l'intégration économique africaine et sa place comme la locomotive du développement du continent. Un autre évènement important accueilli par l'Algérie en 2025 a été la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médi-

caments et des technologies de santé, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Placée sous le thème "Une industrie pharmaceutique locale pour une Afrique intégrée et forte", cette Conférence, qui a réuni des ministres de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé de plus de 29 pays africains, a été aussi l'occasion pour le pays de réaffirmer son engagement à partager son expérience dans le domaine pharmaceutique. Lors de l'ouverture officielle, le président de la République a insisté, dans une allocution prononcée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur la nécessité de renforcer les capacités de l'Afrique dans l'industrie pharmaceutique, notamment par la production locale de médicaments afin d'assurer sa sécurité sanitaire. Cette Conférence a été couronnée par l'adoption de la Déclaration d'Alger, qui a fixé une vision commune pour le développement de l'industrie pharmaceutique du continent à travers, entre autres, la levée des barrières réglementaires, l'harmonisation des procédures et la création d'un groupement commercial africain facilitant la circulation des matières premières et des produits pharmaceutiques. Toujours dans cette dynamique d'intégration africaine, l'Algérie a abrité la Conférence africaine des start-up, réunissant plus de 200 exposants et investisseurs africains et internationaux.

Protection des données de santé Une priorité stratégique de l'Etat

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué, dimanche à Alger, que le dossier de la cybersécurité et de la protection des données de santé figure parmi les priorités stratégiques de l'Etat algérien. Donnant le coup d'envoi de la Semaine nationale de la formation sur "La cybersécurité et la protection des données à caractère personnel dans le secteur de la santé", M. Ait Messaoudene a précisé que le dossier de la cybersécurité et de la protection des données de santé est au cœur des priorités stratégiques de l'Etat algérien, à la lumière de la transformation numérique que connaît le secteur de la santé, a indiqué un communiqué du ministère. Evoquant les défis posés par la transformation numérique, avec le recours accru aux systèmes d'information et aux plateformes numériques pour l'améliora-

tion de la qualité des services de santé et de la prise en charge des patients, le ministre a insisté sur "la protection des données de santé à caractère personnel, en tant que données hautement sensibles liées aux droits et libertés fondamentales des individus". Il a souligné, dans ce sens, que son département s'emploie, dans le cadre de la stratégie nationale de cybersécurité et des orientations des hautes autorités du pays, à "intégrer les dimensions sécuritaire et juridique dans l'ensemble des projets de numérisation", tout en "ancrant la culture de la protection des données au sein des établissements de santé, à travers la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités". Concernant la Semaine nationale de la formation, organisée au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM), le ministre a pré-

cisé qu'elle tend à "renforcer la conformité à la législation nationale relative à la création et au fonctionnement des systèmes d'information en matière de santé" et à "consolider la coordination institutionnelle avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP)". Cette initiative reflète le souci du ministère d'investir dans la ressource humaine et de qualifier les jeunes compétences, tout en les conscientisant aux responsabilités professionnelles et juridiques liées à l'utilisation des systèmes numériques et des données de santé, a ajouté le ministre, saluant la contribution des partenaires institutionnels à la mise en place de ce programme de formation, dans le cadre de "la coordination des efforts au service de la cybersécurité nationale et de la protection de la souveraineté numérique".

Protection civile

Appel à la prudence durant la célébration du Nouvel An 2026

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé ce lundi un appel appuyé «à la vigilance» et «à la prudence» à l'ensemble des citoyens à l'approche des célébrations du Nouvel An 2026, a indiqué un communiqué de cette institution, précisant que cette période festive est marquée par «une intensification des déplacements et des activités à travers toutes les wilayas du pays», ce qui accroît sensiblement les risques d'accidents aux conséquences parfois graves, tant sur le plan humain que matériel. Selon la Protection civile, les statistiques enregistrées durant ce genre de périodes font état d'une recrudescence notable des accidents de la circulation, principalement liée à

l'augmentation du trafic routier. À cela s'ajoutent de nombreux accidents domestiques, notamment «les cas d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone, ainsi que «les dangers pouvant résulter de perturbations météorologiques susceptibles d'affecter la sécurité publique». Face à cette situation, la DGPC insiste sur «l'importance du respect des mesures de prévention», en particulier lors des déplacements, recommandant «de s'assurer, avant tout départ, du bon état technique du véhicule et de la disponibilité des équipements de secours nécessaires». Les usagers de la route sont également invités «à suivre attentivement les bulletins météorologiques et l'état du réseau routier afin

d'éviter les zones à risque et les encombrements», outre «le strict respect du code de la route», notamment en évitant l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses et les dépassements imprudents. La Protection civile met aussi en garde contre «la conduite en état de fatigue ou de somnolence, surtout durant les heures tardives de la nuit». Au niveau des habitations, la vigilance est tout aussi indispensable. La Protection civile recommande «d'assurer une aération permanente des logements et des espaces clos afin de prévenir les risques d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone», comme il est également conseillé «de vérifier le bon fonctionnement des appareils de chauffage, des chauffe-eau et des équipements électriques, notamment avant le coucher, et de débrancher les appareils électriques avant de quitter le domicile pour réduire les risques d'incendie». La DGPC rappelle enfin que ses unités opérationnelles restent mobilisées vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour garantir une intervention rapide et efficace en cas d'urgence. En cas de danger ou de situation nécessitant une assistance immédiate, les citoyens sont invités à contacter sans délai le numéro de secours 14 ou le numéro vert 1021, en précisant clairement la nature de l'incident et le lieu exact de l'intervention.

Nouvel an

La Gendarmerie met en place un plan sécuritaire spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), a mis en place un plan sécuritaire préventif à l'occasion du nouvel an 2026, qui coïncide avec les vacances scolaires, en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour protéger les personnes et les biens et sécuriser les axes routiers, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. Le dispositif sécuritaire préventif "s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le Commandement de la GN, garantissant notamment une présence sur le terrain pour la préservation de l'ordre public et la sécurité des usagers de la route", a précisé la même source. Ce plan sécuritaire intervient en cette période de "forte circulation des personnes et des véhicules sur les différents axes routiers, et d'affluence de citoyens et de touristes étrangers vers les zones touristiques, les établissements hôteliers et les espaces commerciaux à travers l'ensemble du territoire national, en particulier le Grand Sud". Les unités de la GN, mobilisées dans le cadre de ce plan, assureront la sécurité au ni-

veau des lieux de rassemblement et de loisirs, des zones touristiques, des gares ferroviaires et routières, en veillant à la fluidité de la circulation et au contrôle des axes routiers, notamment dans les agglomérations et aux abords, selon la même source. Le plan comprend également des actions préventives axées sur la sensibilisation des usagers de la route au respect des règles de conduite, notamment en période d'intempéries. Dans le cadre de l'action de proximité permanente, le Commandement de la GN rappelle qu'il est possible de contacter ses services via les moyens mis à la disposition des citoyens notamment le numéro vert 1055 pour signaler et demander secours et assistance ou pour une intervention en cas de nécessité, ainsi que la page Facebook "Tariki" pour s'informer en temps réel sur l'état des routes, en plus du site électronique des plaintes préalables et de l'information à distance: www.ppgn.mdn.dz. Le Commandement de la GN a adressé ses vœux les plus sincères à l'ensemble des citoyens à l'occasion de la nouvelle année.

Accidents de la route

02 morts et 21 blessés à Tamanrasset et Boumerdès

Les services de la protection civile ont enregistré dimanche soir et ce lundi matin deux accidents de la route graves ayant causé la mort de deux personnes et fait 21 blessés dans les wilayas de Tamanrasset et de Boumerdès. Le premier accident s'est produit dimanche soir dans la wilaya de Tamanrasset. Les services de la Protection civile sont intervenus à 21h27 suite à un carambolage impliquant trois véhicules sur la route nationale N° 01, en direction de Tit. Cet accident a entraîné le décès d'une personne, dont le corps a été transféré vers la morgue, ainsi que des blessures chez 15 autres personnes. Les blessés ont été pris en charge sur place puis évacués vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Le second accident mortel a été enregistré ce lundi matin dans la wilaya de Boumerdès. L'intervention a eu lieu à 05h32 après une collision entre un taxi et un camion avec remorque sur l'autoroute Est-ouest, en direction d'Alger, au lieu-dit El Kedia, dans la commune de Larbatache. Le bilan fait état du décès d'un homme âgé de 36 ans, transféré à la morgue, et de six personnes blessées à divers degrés de gravité. Les victimes ont été secourues puis transportées vers l'hôpital local. Ces accidents rappellent l'importance du respect du Code de la route et de la prudence, notamment sur les axes routiers à forte circulation.

Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès Un individu arrêté et plus de 20 kg de kif traité saisis

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sidi Bel Abbès ont procédé à l'arrestation d'un individu pour détention, transport et stockage de drogues à des fins de trafic au sein d'un groupe criminel organisé, ainsi qu'à la saisie de 20 kg de kif traité, indique dimanche un communiqué des mêmes services. « Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès a procédé à l'arrestation d'un individu, âgé de 35 ans, pour détention, transport et stockage de drogues (kif traité) à des fins de trafic au sein d'un groupe criminel organisé », précise la même source. Les faits de cette affaire remontent au 18 novembre 2025, à la suite d'une opération conjointe menée par les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Bir El Hammam et la brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue des Douanes de Tlemcen, lors de la mise en place d'un barrage de sécurité au niveau du carrefour n 95. Une voiture, en provenance de l'une des wilayas de l'ouest du pays a été interceptée. Après fouille minutieuse, des colis enveloppés de ruban plastique, soigneusement dissimulés à l'intérieur du véhicule, ont été découverts, contenant des boîtes renfermant près de 200 plaquettes de kif traité. Les services concernés ont immédiatement procédé à « l'arrestation du suspect qui a été conduit ensuite vers le service de recherche et d'investigation au siège du groupement de la Gendarmerie nationale de Sidi Bel Abbès, pour la poursuite de l'enquête ». « L'opération s'est soldée également par la saisie de 20 kg de kif traité, d'un téléphone portable, ainsi que du véhicule utilisé dans le transport de la drogue ».

Usage rationnel des antibiotiques

Une priorité pour la sécurité sanitaire nationale

Le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Pr Abderrezak Bouamra, a souligné, dimanche à Alger, que l'usage rationnel des antibiotiques constituait une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie. S'exprimant à l'ouverture d'une session de formation sur "l'usage rationnel des antibiotiques", destinée aux médecins généralistes, chirurgiens et réanimateurs exerçant dans différentes structures de santé, Pr Bouamra a souligné l'importance majeure de cette question qui "représente une priorité pour la sécurité sanitaire en Algérie afin de préserver la santé des citoyens et la protection des générations futures". Les études réalisées par l'INSP ces dernières années sur la consommation d'antibiotiques en Algérie ont démontré "le besoin urgent de renforcer la formation et la sensibilisation en la matière", a-t-il dit. Ces journées de formation viennent traduire les résultats de ces études en programmes pratiques qui se poursuivront tout au long de l'année 2026, à travers la formation des professionnels de la santé et la mobilisation des différents acteurs au niveau des hôpitaux, cliniques et pharmacies, en plus des praticiens généralistes, pédiatres et chirurgiens, et ce, dans le cadre d'une approche globale et multidisciplinaire.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 228.224.29.54

AVIS DE PRE QUALIFICATION N°/PS/2025

Suite aux résultats du jugement des offres de candidatures, relatif au concours national d'architecture restreint paru aux journaux nationaux LE CARREFOUR D'ALGERIE n° 11 en date du 05/12/2024 ; les bureaux d'études pré-qualifiés sont les suivants :

PROJET	BUREAUX D'ETUDES PRESELECTIONNES
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1200 LLV +500 LPL ROUTE DE SFISEF A LA COMMUNE DE TELMOUNI WILAYA DE SIDI BEL ABBES (CITES D'HABITATS INTEGREES 2026).	1. BOUNOUA AHMED.
	2. GROUPEMENT VIP KEBIR ILIES- CHERFI MOHAMED- CHENINI ABDELHAMID
	3. GROUPEMENT AD ARCHITECT PARTNER – LAZRAG ABDELMADJID- ABULHASSEN HASSEN.
	4. GROUPEMENT K.B KELLAL RACHID- BENKADRA HARAG
	5. AHRAH- SAID HOUARI.
	6. ACAD NAIB KHEIRREDINE
	7. IBDA- MELIANI HIND.
	8. GROUPEMENT DSC CHAOUI NOURREDINE- DERRAR ISSAM- SAIDANI ZINE EL ABIDINE.
	9. RAFAI MOHAMED
	10. GROUPEMENT ARCHITECTURAL CONCEPT MODERN – MAHMOUDI REDOUANE- ELAGAG MOHAMED EL AMINE.
	11. AICHI NABIL
	12. HAFIDOU MOSTAFA AMINE
	13. MERRAKCHI NACERA
	14. GROUPEMENT GSA AIT SIDHOUM RACHID- SOULDI SOUAD.
	15. CAM – DJEDAA SARA SOUAD.
	16. GROUPEMENT REFFAS ABDELHALIM – KADOUS IKRAM- BESSADAT ZAKARIA
	17. KOIBICHE NOURREDINE.
	18. CHABAANI DJAMEL EDDINE
	19. MOULAH KHEIRA
	20. GROUPEMENT ARCHI CONCEPT – KHELIF WAFIA – CHIKHAOU BOUZIANE- BENAARAJ ABDELLATIF.
	21. TOULI MOHAMED.
	22. ARCHILAB – NEHARI HICHAM.
	23. GROUPEMENT BETTAP AGENCY BENAHMIDA NASREDDINE – DADA ABDELHAMID- ACHIR KHALED REDA- BOUZADA MOHAMED.
	24. GROUPEMENT CONCEPT MODERN KHOULEF SORIA – BENACHENHOU NEDAL
	25. GROUPEMENT STYLE ARC - CHAKOUR HOUCINE -ABOUYENE ABDELMADJID.
	26. GROUPEMENT ART DIM – SABRI KADA- BELLA BACI ABDELOUAHAB.
	27. BELABID MOHAMED EL AMINE.
	28. MEHDAOUI MOHAMED
	29. BOUNOUA FARID
	30. BENKHEDDA ABDELKADER.
	31. GROUPEMENT 2A PARTNER LAHFA ABDELKRIM – AMMAR ABDELAZIZ
	32. GROUPEMENT SKY LINE KHALDI SOFIANE – RAMDANI DJELLOUL
	33. SAYEH KAMEL
	34. NAHAL ABDELHAMID
	35. GROUPEMENT OASIS ART-BACHIR RABAH – ZAHAF MOHAMED NADIR.
	36. MESRI MAROUANE
	37. BAHIA HOUARI.
	38. GROUPEMENT BM – BENAISA MOHAMED LAMINE- BENAISA MOHAMED AMINE- MOKHTARI ABDELOUAHAB.
	39. GROUPEMENT DERRAR IBRAHIM KHALIL – KEBIR TOUFIK

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis de pré qualification dans les quotidiens nationaux portant la liste des candidats retenus à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières conformément aux clauses du cahier des charges.

Les offres doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes.

-une enveloppe concernant « offre technique » comprenant les pièces exigées dans le cahier des charges.

Une enveloppe contenant « offre prestations avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges ».

Une enveloppe concernant « offre financière » comprenant les pièces requises exigées dans le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé portant la mention :

A Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de sidi bel abbés

Avis de concours national d'architecture restreint N° /2025

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 1200 LLV +500 LPL ROUTE DE SFISEF A LA COMMUNE DE TELMOUNI WILAYA DE SIDI BEL ABBES (CITES D'HABITATS INTEGREES 2026).

« Soumission à ne pas ouvrir »

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jours avant 12h00^{mm}, à compter de la date de la première apparition de l'avis de pré qualification.

L'ouverture des plis des offres techniques est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h00^{mm}, si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531016963 30.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAGHNAANNOCE DE RECRUTEMENT PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRE
POUR L'ACCES AUX CORPS DES MAITRES ASSISTANT, GRADE MAITRE ASSISTANTS

Le Centre Universitaire de MAGHNA lance un recrutement par voie de concours sur titre de l'exercice 2025 concernant le corps des Maîtres Assistants de grade de Maître

Assurant selon les filières et spécialités suivantes :

Les dossiers de candidature doivent être déposés via la plateforme numérique « Progre » à partir du site électronique suivantes : <https://progre.mesrs.dz/webrecrutement>

Établissement Universitaire	Filière	Spécialité	Priorité	Nombre de postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation	Conditions d'accès Au recrutement
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAGHNA	ANGLAIS	Toutes spécialités	4	02	Institut des lettres et des langues	Sur titre : * les candidats titulaires du doctorat d'état ou du diplôme de doctorat en sciences ou d'un diplôme reconnu équivalent
	PSYCHOLOGIE			03	INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SCIENCES SOCIALES	
	SCIENCES ÉCONOMIQUES			01		
	SCIENCES DE GESTION			01	INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION INSTITUT DES DROITS ET DES SCIENCES POLITIQUES	
	INFORMATIQUE			02		
	MATHÉMATIQUES			01	INSTITUT DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE	
	GENIE CIVIL			01		
	GENIE MÉCANIQUE			01		
	TELECOMMUNICATIONS			02		

Les dossiers de candidature au recrutement doivent comporter les pièces suivantes :

* Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur du centre universitaire de maghnia. * Une (01) copie de la carte d'identité nationale. * Une (01) copie du diplôme de post-graduation (doctorat d'Etat ou doctorat science ou d'un diplôme reconnu équivalent). * Une (01) copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.

* Une autorisation de participation au concours de recrutement avec engagement de démissionner en cas de succès final. * Un formulaire portant renseignements dûment rempli par le candidat et envoyé via la plateforme numérique « Progre » à télédéposer à partir du site électronique de la Direction Générale de la Fonction Publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz)

En plus des documents cités ci-dessus, Les candidats déclarés définitivement admis au concours, doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

* Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité, antérieurement ou postérieurement, à l'obtention du diplôme exigé, (le cas échéant) (copies des publications et communications scientifiques, copies de la page du livre scientifique dans sa spécialité qui porte l'ISBN (International Standard Book Number)-brevet d'invention PCT/OMPI ou l'INAP...)

Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le secteur de l'enseignement dans des établissements de l'enseignement supérieur (selon le modèle défini). * Certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le secteur de l'enseignement, après l'obtention du diplôme demandé, dans des établissements des autres secteurs, accompagnés du certificat d'affiliation délivré par la CNAS.

* Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat après l'obtention du diplôme exigé, au titre d'occupation des postes d'enseignement auprès des institutions et administrations publiques et/ou des établissements et organismes publics ou privés, (le cas échéant), accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné. * Une (01) copie de la carte des personnes ayant des besoins spécifiques.

Les candidats déclarés définitivement admis au concours avant l'installation dans le grade de Maître Assistant, doivent compléter leurs dossiers par les

pièces suivantes : * Un (01) extrait de résidence. * Un (01) acte de naissances. * Deux (02) Certificats médicaux (général et physiologie). * Deux (02) photos d'identité. * Une (01) Fiche familiale d'Etat civil pour les candidats mariés.

NB:

=> Le délai des inscriptions au concours de recrutement via la plateforme numérique est fixé à 15 jours ouvrables à compter de la date de sa première parution dans les quotidiens nationaux.

=> Tous candidats absents à l'entretien devant le jury à la date et l'heure fixées sur la convocation, sont exclus du recrutement sur titre / ou concours sur titre.

=> Tous candidats peuvent consulter les résultats de sa candidature au concours de recrutement pour l'accès au grade de maître Assistant classe via la plateforme numérique « Progre » en utilisant son compte électronique et ceci après l'avoir affiché par le centre universitaire de maghnia.

Observation : Tous dossier incomplet ou déposé hors délais ne sera pas pris en considération.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531017046 30.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

COMMUNE DE SIDI ABDEL MOUMENE

DAIRA DE MOHAMMADIA

WILAYA DE MASCARA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article N°73 du décret présidentiel du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

- Vu le P.V d'ouverture de l'offre technique et financière en date du 13-12-2025 14.00 H

- Vu le P.V de l'évaluation de l'offre technique et financière en date du 13-12-2025 15.00 H

Location des bus pour le transport scolaire Année 2026

Le président de l'A.P.C de Sidi Abdelmoumene déclare l'attribution provisoire du projet d'entreprise suivante :

N° de l'offre	N° d'identification de l'APC	Désignation du projet Location des bus pour le transport scolaire Année 2026	Entreprise retenue et NIP	Montant en TTC	OBS
02/25	09852929063407	LOT 01 La ligne: Cité 52 lots Vers Sidi Abdelmoumene Centre	Zeroual Hamden	480.000.00.DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 02 La ligne: Douar Baghdad (coté Nord) Vers Sidi Abdelmoumene Centre .	Benyamina Youcef	800.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 03 La ligne: Douar Zaouch 01 Vers Sidi Abdelmoumene Centre .	Mekide Hadj	560.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 04 La ligne: Douar Zaouch 02 Vers Sidi Abdelmoumene Centre .	Mekide yahia	560.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 05 La ligne: Sidi Ben Zergua Vers Sidi Abdelmoumene Centre .	Meddah Mohamed	1.120. 000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 06 La ligne: Douar Belkheir Vers Mactaa Menaour.	Nair Dahou	1.920.000.00 DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 09 La ligne: Douar Kreina N°02 Vers Mactaa Menaour .	Ghrissi Guiliil	480.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 10 La ligne: Douar Baghdad Vers Mohammadia	Kirouan Ghazal	720.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 11 La ligne: Sidi Ben Zergua , Douar Zaouch Vers Mohammadia .	Nair Dahou	800.000.00.DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 12 La ligne: Sidi Abdelmoumene Centre + Douar Bouhadi + Douar souyeh Vers Mohammadia .	Hamdach Mokhtar	672.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 13 La ligne: Douar Belkheir + Douar Begayga + Douar wellad Hadda Vers Mohammadia .	Benada Hicham	720.000.00DA	Dossier Complet Offre unique
		LOT 14 La ligne: Douar Kreina N°02 Vers Mohammadia	Boulcnouar AEK	672.000.00DA	C'omplet Offre unique
		LOT 15 La ligne: Douar Bekhetia N°02 Vers Mohammadia .	Foulay Smain	560.000.00DA	C'omplet Offre unique

Les soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune dans un délai de (10) jours à partir de l'affichage aux journaux et bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BO/MOP) et la presse électronique. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 46 et 52 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531017018 30.12.2025

Commune d'Es-Sénia

Inauguration d'un nouveau siège de la Sûreté urbaine à AADL Aïn El-Beïda

Le Contrôleur général de Police, Inspecteur régional de la Police de l'Ouest, Moussa Belabbes, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a supervisé, dimanche, la cérémonie d'inauguration d'un nouveau siège de la Sûreté urbaine au quartier AADL des 2.500 Logements d'Aïn El-Beïda, dans la commune d'Es-Senia (Oran). La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, du chef de la Sûreté de wilaya d'Oran, le Contrôleur de police Abdelhakim Barghouthi, ainsi que des chefs des services régionaux de la Police, du président de la Cour de justice d'Oran, du Procureur général près la même Cour, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, en plus de députés du Parlement et du délégué local du Médiateur de la République, indique-t-on. Cette nouvelle structure policière aura pour mission d'assurer la couverture sécuritaire des habitants du quartier, dont le nombre dépasse 21.700 habitants, avec un taux de couverture estimé à un policier pour 500 citoyens, comme précisé lors de l'exposé présenté à cette occasion. Dans une déclaration à la presse, l'officier principal de police, Mohamed



Touati, chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Oran, a expliqué que "l'inauguration de cette nouvelle structure sécuritaire au quartier AADL des 2.500 logements à Aïn El Beïda, commune d'Es-Senia, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la stratégie de la Direction générale de la Sûreté nationale visant à moderniser le secteur, à travers la mise à disposition de conditions appropriées et le renforcement de l'état de préparation et de l'efficacité des forces de police sur le terrain, outre l'amélioration du taux de

couverture sécuritaire dans le secteur de compétence, grâce à des structures policières opérationnelles contribuant à garantir la sécurité du citoyen et de ses biens". Il a ajouté que cette structure sécuritaire constitue "une pierre angulaire dans la consolidation du travail de proximité et le rapprochement de la police du citoyen, l'amélioration de la prise en charge de ses préoccupations, ce qui permet de prévenir et de lutter contre les différentes formes de criminalité et de renforcer le sentiment de sécurité au sein des quartiers résidentiels".

Musée du Moudjahid

Commémoration des étapes marquantes de la vie de l'ancien président feu Houari Boumediene

Le Musée du Moudjahid de la wilaya d'Oran, en coordination avec la Direction des Moudjahidine, l'Organisation nationale des Moudjahidine et l'Association des amis de l'environnement, une table ronde scientifique et historique consacrée à la personnalité et au parcours du Président défunt et moudjahid Houari Boumediene, dans le cadre de la commémoration du 47e anniversaire de sa mort, en présence de professeurs d'université, de chercheurs et de personnalités de la société civile. Dans une déclaration, Sadiki Mokhtar, directeur du musée des Moudjahidine de la wilaya d'Oran, a souligné que l'organisation de cette table ronde

s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire connaître les figures nationales qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, soulignant que Houari Boumediene est l'une des personnalités les plus éminentes qui ont joué un rôle important pendant la période de la lutte armée, puis dans la construction de l'État algérien après l'indépendance. Il a ajouté que le défunt président n'était pas seulement un leader politique, mais aussi un homme d'État qui a défendu l'Algérie en tant que nation nouvellement libérée, tout en soutenant les causes des peuples opprimés et les mouvements de libération à travers le monde, faisant de l'Algérie à l'époque une destination prisée des

combattants et des libres penseurs. Pour sa part, le professeur Belhadj Mohamed, professeur d'histoire à l'université d'Oran 01, a expliqué que son intervention visait à mettre en lumière la personnalité de Houari Boumediene depuis son enfance et son éducation, en passant par les étapes décisives de son parcours de lutte. Il a souligné l'influence des événements du 8 mai 1945 sur la formation de sa conscience nationale, puis son déménagement à Constantine où il a rejoint une école affiliée au Parti du peuple algérien de l'époque, avant de se rendre en Égypte et de poursuivre son activité au sein du mouvement national.

Protection et traitement de l'environnement

Plusieurs opérations de nettoyage menées

En application des directives du wali d'Oran, M. Ibrahim Ou chane, la brigade de la Cellule de protection et de traitement de l'environnement (relevant du cabinet du wali), a mené plusieurs opérations de nettoyage et d'aménagement qui ont touché la Route Nationale n°04 (RN 04) ainsi que l'espace vert situé à proximité du rond-point d'El Bahia et aussi le quartier AADL de Aïn El Beïda. Ces opérations ont porté sur la collecte des déchets, le désherbage, l'évacuation des débris, le chaulage et la peinture des trottoirs, ainsi que la plantation, l'arrosage et l'élagage des arbres. Parallèlement aux actions environnementales, la cellule a procédé à la



prise en charge sociale de 20 personnes sans-abri (SDF) identifiées dans les quartiers et les grands axes routiers de la wilaya, lesquelles ont été transférées vers l'établissement

«Diar Er-Rahma». En matière d'hygiène publique, on a procédé à la capture et le transfert de 12 chiens errants vers le refuge spécialisé.

R. L.

Risques liés au gaz

Les éléments de Protection civile toujours mobilisés

Les services de la Protection civile d'Oran ont organisé depuis fin octobre plus de 25 campagnes de sensibilisation dans le cadre de la campagne nationale de prévention des dangers liés au gaz pendant la saison hivernale, sous le slogan « Un hiver sans accidents pour un confort en toute sécurité », a-t-on appris auprès de ces services. Ces campagnes de sensibilisation ont visé les élèves d'établissements scolaires, les étudiants, les stagiaires des centres de formation professionnelle en plus des mosquées, afin de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens aux différents dangers de gaz à cette période de l'année, notamment le risque d'asphyxie par le gaz, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile d'Oran, le commandant Bellala Abdelkader. Il s'agit d'un programme diversifié visant à établir une culture préventive parmi les différentes franges de la société concernant ces dangers, en particulier ceux liés aux asphyxies, tout en renforçant la capacité des citoyens en matière de sécurité et de protection pour réduire les risques de dommages, a-t-il fait savoir. Des journées portes ouvertes et des caravanes de sensibilisation sont également organisées au niveau des différents pôles urbains pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de contrôler leurs appareils de chauffage ainsi que les réseaux de gaz. Les services de la protection civile d'Oran ont enregistré depuis le début de l'année en cours, 13 interventions pour des accidents liés au risque de gaz (fuites de gaz d'un chauffe-eau, chauffage ou explosion de bouteille de gaz), au cours desquelles plus de 30 personnes ont été secourues, selon le même responsable.

Gendarmerie nationale

Saisie à Oran de 50 kg de kif traité et arrestation de 03 individus



Les services de la Gendarmerie nationale à Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, et procédé à l'arrestation de trois (3) individus et à la saisie de 50 kg de kif traité, a indiqué dimanche un communiqué de ces services. «L'opération, menée sur la base d'informations confirmées signalant un individu s'adonnant au trafic de drogue dans un quartier de la commune d'Es-Senia, dans la wilaya d'Oran, a permis l'arrestation de trois (3) individus âgés entre 25 et 37 ans, originaires de la wilaya», précise le communiqué. L'opération s'est également soldée par «la saisie d'une quantité de drogue (kif traité) estimée à 50 kg, d'une somme d'argent estimée à 25 millions de centimes, d'un véhicule de tourisme et de téléphones portables», ajoute la même source. Au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia pour «détention de drogue (kif traité) en vue de la vente, acquisition et transport de drogue en bande criminelle organisée et association de malfaiteurs», souligne le communiqué, rappelant «le numéro vert 1055 et le site web de pré-plainte (ppgn.mdn.dz) mis à la disposition des citoyens pour tout signalement et dépôt de plainte».

Sidi Ali (Mostaganem)
**Pour son équilibre,
la localité aspire
sa vocation économique**

De nos jours, il reste évident que pour une économie forte, l'Etat déploie des efforts considérables. En Algérie, les défis visant un statut de pays émergent sont manifestement tangibles. Pour cela, le cap de cette politique doit aussi être mis sur chacune des wilayas afin de créer un équilibre socioéconomique. Mostaganem recèle d'un potentiel susceptible de contribuer à relever des défis. Toutefois, dans la wilaya, certaines localités demeurent encore en dehors de cette vision économique telles que celles de l'Est de la wilaya notamment Sidi Ali. Cette agglomération est l'une des plus importantes localités de l'Est de la wilaya qui tait ses maux et s'enferme sur elle, sans perspectives économiques. Son économie n'a jamais pu se promouvoir car elle est victime de son manque de stratégie. Cette daïra recèle des potentialités capables de propulser la localité à un rang digne de sa vocation historique. Sidi Ali est restée cloîtrée dans ses souks à l'ancienne comme si l'investissement industriel ne lui est pas adaptable. Dans la daïra, il n'y a pas presque aucun projet porteur d'espoir pour un taux de population jeune, trop élevé que la moyenne. L'espoir pour les milliers de jeunes étudiants, sortant de l'université, est illusoire car le chômage a pris place à Sidi Ali. Les diplômés du CFPa galèrent sans visibilité aucune. La population de Sidi Ali est une population confiante qui va en masse aux urnes, à chaque échéance électorale, à la recherche de l'espoir. Il convient de se questionner sur ce manque flagrant des investissements dans la localité. L'équation est toute faite, s'il n'y a pas de travail pour les jeunes, c'est qu'il n'y a pas d'entreprises de production. Dans les années quatre vingt dix, il y a eu la création d'une ZAC (Zone d'activités) de 34 lots mais par désintéressement et par défaut de visions, elle a été détournée de sa vocation. L'investissement productif est inexistant et le chômage des jeunes est alarmant. Il va falloir que les élus locaux et nationaux, en collaboration avec l'administration, coordonnent leurs efforts afin de créer et de promouvoir l'investissement dans la région. Dans une région où 65 % de la population a moins de 30 ans, le manque d'opportunités d'emploi offre de moins en moins d'alternatives à une partie de la jeunesse. A Sidi Ali, on doit travailler sur un plan d'investissement spécial qui servirait à donner un essor à l'économie. Les élus doivent être conscients que la stabilité de la région reposerait sur la diversification des investissements pourvoyeurs de postes d'emploi. On ne peut être de Sidi Ali et avoir un emploi à Mesra, à Souk Ellil ou à Fornaka. C'est purement et simplement compliqué. Sidi Ali pourrait développer plusieurs secteurs capables de contribuer à hisser son économie car elle a des atouts à valoriser dans ce contexte. Cette daïra doit aussi aspirer à un équilibre économique pour son développement.

Charef Kassous

Sidi Bel Abbès
**Pallier les disparités communales
à l'aube du Ramadhan**

Par Mohamed Nouar

A l'approche du mois de Ramadhan, période de haute spiritualité mais aussi de pressions économiques accrues pour les ménages les plus fragiles, la wilaya de Sidi Bel-Abbès anticipe. La Direction de l'Administration Locale (DAL) vient de procéder au déblocage d'une enveloppe de 25 millions de dinars (DA), ponctionnée sur le budget primitif de l'exercice 2026. Cette manne financière ne constitue pas seulement un ajustement comptable; elle se veut le garant d'une équité territoriale entre les 52 communes de la Mekerra. L'élément saillant de cette annonce réside dans la croissance exponentielle de l'engagement financier. En passant d'un plafond historique de 10 millions de DA à 25 millions de DA, les autorités locales opèrent un changement d'échelle significatif. Cette augmentation de plus de 150 % témoigne d'une lecture lucide des réalités socioéconomiques: il s'agit de permettre aux

Assemblées Populaires Communales (APC), notamment celles dont les ressources propres sont exsangues, d'honorer leurs engagements envers leurs administrés. Chaque famille éligible percevra une allocation de 10.000 DA (un million de centimes). Ce mécanisme de transfert direct vise à préserver la dignité des foyers en leur offrant l'autonomie de consommation nécessaire, avant même le début du jeûne. Les statistiques de l'exercice précédent illustrent l'ampleur du défi. Pour l'année 2025, ce sont 40.439 familles qui ont été identifiées comme bénéficiaires de cette prime de solidarité auxquelles s'ajoutent 43.274 citoyens soutenus par les fonds de la Zakat. Toutefois, la démographie galopante et l'urbanisation de certaines zones périphériques laissent présager une révision à la hausse de ces chiffres. La DAL souligne que le recensement reste dynamique, particulièrement dans les communes à forte densité où le déficit structurel des ressources communales peine à absorber la demande sociale croissante.

Loin d'une distribution discrétionnaire, l'octroi de cette aide est soumis à un protocole rigoureux. Les 52 APC ont d'ores et déjà finalisé les listes primitives lesquelles font l'objet d'un droit de recours scrupuleux. Ce mécanisme de contrôle, impliquant les commissions communales et la validation finale des services des daïras, assure la transparence du dispositif. L'objectif affiché est clair, une publication des listes définitives au cours du mois de janvier pour garantir un versement électronique via les comptes CCP, avant le premier jour du Ramadhan. En privilégiant le virement bancaire, l'administration moderne dématérialise la solidarité, évitant ainsi les files d'attente stigmatisantes et optimisant la célérité du processus. Au-delà du chiffre, cette mobilisation de 25 millions de DA incarne la résilience du modèle de solidarité nationale. En soutenant les communes "maillons faibles", la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'assure que la célébration du mois sacré ne soit pas entachée par l'exclusion.

Sidi Bel-Abbès
**La proximité au cœur de la stratégie
de déploiement d'Algérie Poste**

Par Mohamed Nouar

Face à une croissance démographique galopante et une urbanisation en constante extension, la Direction d'Algérie Poste de la wilaya de Sidi Bel-Abbès amorce une phase de consolidation stratégique de son maillage territorial. Entre extension du parc immobilier et défis structurels liés aux ressources humaines, l'institution tente de concilier modernisation des services et accessibilité citoyenne. L'institution postale s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa politique de proximité. Pour répondre à l'élargissement du tissu urbain, de nouvelles infrastructures sont programmées à travers la wilaya. Le chef-lieu notamment le quartier dynamique du Rocher ainsi que les communes périphériques de Tilmouni, Boukhanifs et Mostefa Ben Brahim, bénéficieront prochainement de nouveaux établissements. La stratégie actuelle repose sur une dualité opérationnelle, à savoir d'une part, la délimitation de nouvelles assiettes foncières pour

des constructions dédiées et, d'autre part, une optimisation du patrimoine bâti existant. À ce titre, l'aménagement de locaux au sein des cités AADL constitue une réponse agile et pragmatique, permettant d'insérer le service public au cœur même des nouveaux pôles de vie. Cette vision a d'ores et déjà reçu l'aval des autorités locales, le responsable de l'exécutif, Kamel Hadji, ayant donné son accord de principe pour l'inscription de ces projets structurants au programme de développement de l'année 2026. Toutefois, cette ambition de croissance se heurte à une réalité organique complexe, la tension sur les ressources humaines. Si les murs s'élèvent, le déficit en personnel fonctionnaire demeure le principal goulot d'étranglement de l'institution. Cette situation paradoxale paralyse l'ouverture de bureaux pourtant finalisés dans les localités de Ténira et Makadra. Plus préoccupant encore, la gestion opérationnelle quotidienne est mise à rude épreuve, près de 40 bureaux de poste au sein de la wilaya sont actuellement administrés par un rece-

veur unique. Cette centralisation forcée des tâches au sein d'une seule main pèse inévitablement sur la fluidité des prestations et la qualité de l'accueil, malgré le dévouement des agents en place. Parallèlement à ces extensions, Algérie Poste mène un vaste chantier de réhabilitation. Les bureaux de El Hacaïba, Aïn Adden, Aïn Kada, Lamtar, Ténazara, Sidi Ali Benyoub ainsi que celui de Sidi Yacine ont fait l'objet de travaux de mise aux normes, visant à offrir un cadre d'accueil plus digne et fonctionnel. Enfin, l'accélération de la transition numérique et de l'inclusion financière se matérialise par le renforcement du réseau monétique. Avec un parc de 46 distributeurs automatiques de billets (DAB) en propre, complété par 25 terminaux bancaires partenaires, la wilaya densifie son offre de services automatisés. Ce déploiement technologique s'avère crucial pour désengorger les guichets physiques et offrir une autonomie accrue aux usagers dans leurs transactions courantes.



Tiaret
Le wali procède au lancement du programme «AADL 3»

A l'instar des vingt cinq wilayas du pays, ayant bénéficié de l'opération du lancement du programme «AADL 3», mardi dernier, dans le quartier AADL de Kerman, le wali de Tiaret, M.Said Khalil, accompagné du président de l'APW, M.Oukel Belkhira, a procédé à la pose de la première pierre du projet de construction de 1.000 + 1.800 logements dans le cadre du programme «AADL 3». Cette pose fait suite à la finalisation de toutes les procédures liées au lancement du projet notamment le choix du site et la désignation de l'entreprise de construction. Étaient présents: les autorités civiles et militaires, le représentant local du Médiateur de la République, des membres du Haut Conseil de la Jeunesse, des membres du Conseil exécutif, du représentant du bureau d'études et de l'entreprise de réalisation. Lors de la cérémonie, M.Said Khalil a insisté sur plusieurs points importants notamment la nécessité de construire des logements répondant aux attentes des bénéficiaires, en intégrant une architecture moderne et en proposant des espaces de loisirs adaptés, tout en soulignant que ces logements ne devaient pas être conçus comme des dortoirs. Il a également souligné l'importance d'élaborer un plan d'aménagement unifié pour ce quartier résidentiel, garantissant sa vitalité et son équilibre grâce à la mise en place de toutes les infrastructures nécessaires ainsi qu'à la création d'un réseau routier reliant ces quartiers à la ville. L'ensemble de ces éléments devra être approuvé par les autorités compétentes. Dans le même esprit, le wali a plaidé pour la création d'espaces dédiés aux enfants ainsi que pour l'intégration des services administratifs et commerciaux afin de faciliter l'accès des citoyens à leurs besoins quotidiens et de rapprocher les services de leur domicile, contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants.

L. Bouhala

Médéa

Concours de création de contenu numérique généré par l'IA

Médéa accueille un concours de création de contenu numérique généré par l'IA, réunissant des jeunes de plusieurs wilayas pour promouvoir innovation et créativité. Un concours de création de contenu numérique généré par l'intelligence artificielle (IA) est organisé, du 28 au 31 décembre en cours, au niveau de l'auberge de jeunes de la commune d'El Omania, à l'est de Médéa, à l'initiative de l'association « Nada » et de l'Office des établissements de jeunes (Odej). Le concours se déroule en 2 phases : la 1e prend la forme d'un atelier de perfectionnement sur les techniques de création de contenu numérique généré par l'IA,

tandis que la 2e phase est consacrée à la fabrication du produit qui fera l'objet d'une compétition entre les participants, a fait savoir le directeur de l'Odej de Médéa, Mohamed Beldjoulhar. Une trentaine de jeunes issus des wilayas de Bouira, M'sila, Tarf, Chlef et Médéa vont concourir pendant 4 jours pour produire les meilleurs contenus numériques axés sur des thématiques telles que la prévention des fléaux sociaux et la jeunesse, a-t-il expliqué. La 1e journée sera consacrée à l'organisation d'un atelier sur la création de contenu numérique (podcast et vidéo), animé par de jeunes informaticiens et membres de l'association « Nada », ainsi que par

des cadres de nombreux établissements de jeunes de la wilaya, a précisé Beldjoulhar. Pour la partie concours, les participants seront scindés en trois groupes de dix personnes. Chaque groupe disposera de 48 heures pour concevoir un contenu numérique (spot) qui sera ensuite soumis à un jury, a-t-il indiqué. Les meilleurs produits seront distingués à l'issue de cette compétition, dont l'organisation vise à encourager la production de contenus numériques significatifs et constructifs, véhiculant un récit narratif positif, mais aussi à renforcer les espaces de développement des compétences des jeunes dans ce domaine, a conclu le responsable.

Skikda

658 familles relogées au pôle urbain de Bouzaâroura

La wilaya de Skikda a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre l'habitat précaire avec le relogement de 658 familles de la cité « El Araïs », située dans la commune de Filfla, vers de nouveaux logements au pôle urbain de Bouzaâroura. Cette opération d'envergure, menée dimanche dernier, s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à réorganiser le tissu urbain. L'opération s'est déroulée en présence de l'inspecteur général de la wilaya, Tarek Khelil, de responsables locaux, de chefs de daïras ainsi que du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Une mobilisation importante de moyens humains et matériels a été déployée afin d'assurer le bon déroulement du déménagement des familles concernées. Des camions relevant des secteurs public et privé ont été mobilisés pour transporter les meubles et les biens personnels des bénéficiaires vers leurs nouveaux appartements, dans une at-

mosphère marquée par un sentiment de soulagement et d'espoir pour un avenir meilleur. Selon le directeur général de l'OPGI de la wilaya de Skikda, Seffah Derradji, cette opération constitue la première phase d'un programme plus large visant à éradiquer définitivement l'habitat précaire dans la commune de Filfla. D'autres opérations similaires sont prévues prochainement, dans le cadre d'une approche globale de réorganisation et de modernisation du tissu urbain. La nouvelle cité des « 1.616 logements », située au pôle urbain de Bouzaâroura, a été conçue pour offrir un cadre de vie moderne et fonctionnel. Le raccordement à la fibre optique (FTTH) est actuellement en cours, traduisant la volonté des pouvoirs publics d'intégrer les nouvelles technologies dans les projets d'habitat. À terme, la cité sera dotée de tous les équipements publics nécessaires, notamment des établissements scolaires, des structures de santé et des espaces de loisirs. Des aires de jeux pour enfants et des es-

paces aménagés ont d'ores et déjà été installés, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des familles relogées. Cette opération a également été accompagnée de la démolition immédiate des habitations vétustes évacuées, permettant la récupération d'une assiette foncière d'environ 15 hectares. Ces terrains récupérés accueilleront prochainement des projets publics destinés à répondre aux besoins de la population et à soutenir le développement local. À travers cette opération, la wilaya de Skikda confirme sa détermination à mettre fin aux poches d'habitat précaire et à promouvoir un urbanisme organisé, inclusif et durable.

El Tarf

125 diplômés affectés dans des établissements de santé

Au total, 125 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (promotion de novembre 2025) ont été affectés, dans la wilaya d'El Tarf, dans des établissements publics du secteur de la santé, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population (DSP). M. Athmane Kirouani a précisé à l'APS que ces affectations s'inscrivent dans la stratégie du secteur visant à renforcer les structures de santé en ressources humaines qualifiées. Il s'agit de 81 aides-soignants, 29 assistants dentaires et 15 paramédicaux spécialisés en soins pédiatriques, selon le même responsable qui a indiqué que ce personnel a été réparti dans les établissements de santé publique en fonction du nombre de postes budgétaires ouverts et du mérite, afin de répondre aux besoins des structures sanitaires. Le DSP a rappelé qu'au début de l'année en cours (2025), pas moins de 234 diplômés des instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (infirmiers, sages-femmes, aides-soignants, des auxiliaires de puériculture et assistants dentaires, avaient été recrutés.

Alger

Rabehi inspecte le projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie



Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué une visite d'inspection du projet de réalisation de la terrasse du Parc de la Pêcherie et de réaménagement de la Place des Martyrs, a indiqué dimanche un communiqué des services de la wilaya. Ce projet "vise à relier la place des Martyrs au Parc de la Pêcherie, où les travaux se poursuivent pour ouvrir tous ses espaces, après l'ouverture de la première partie au public, en passant par les voûtes et le centre commercial", précise le communiqué. Lors de son inspection du projet, M. Rabehi s'est enquis, en présence du Président-directeur général (PDG) du Groupe Cosider, de "l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une terrasse surplombant le parc, et d'un parking d'une capacité de 400 véhicules". Il a écouté un exposé sur le projet de réaménagement de la Place des Martyrs qui s'étend sur "une superficie de 7.986 M2, avec la réalisation de passerelles surélevées vitrées au-dessus des vestiges archéologiques et l'installation de deux (2) ascenseurs électriques et d'escaliers mécaniques pour relier cet espace au Parc de la Pêcherie". La présentation a également porté sur "des projets d'aménagement de divers espaces et promenades jusqu'au parking +Mustapha Bounetta+, où seront réalisés des lieux de loisirs et des restaurants sur la surface récupérée après la démolition des bâtisses et entrepôts qui s'y trouvaient et qui s'étendent de l'Amirauté vers le centre-ville d'Alger", conclut la même source.

Tébessa

3,5 milliards de DA pour des travaux de dédoublement de la RN 83



Une enveloppe de 3,5 milliards de dinars a été débloquée, dans la wilaya de Tébessa, pour la réalisation d'un projet portant sur le dédoublement de la route nationale (RN) n 83 sur le tronçon reliant les communes de Hammamet et de Bir Mokaddem, a indiqué, dimanche, le directeur par intérim des travaux publics, Chemseddine Abaidia. Le même responsable a précisé que cet investissement public, consenti dans le cadre des programmes sectoriels de développement au titre de l'exercice 2026, permettra de dédoubler le segment Hammamet-Bir Mokaddem sur un linéaire de 20 km. Le projet a été subdivisé en 3 lots en raison de la difficulté du terrain situé en zone montagneuse, selon M. Abaidia qui ajouta qu'un délai de 20 mois a été fixé pour la réalisation de ce projet. S'agissant de l'entretien du réseau routier, le même responsable a indiqué qu'un montant d'environ 1 milliard de dinars été alloué, précisant que les opérations de maintenance prévues dans ce cadre permettront d'améliorer la qualité du réseau de RN et de chemins de wilaya (CW), et d'assurer la sécurité des usagers.

Sétif

Remise en service de la piscine olympique 8 mai 1945

La piscine olympique 8 mai 1945 de Sétif a été remise en service après une opération de restauration globale, a indiqué samedi un responsable local. L'opération s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures sportives et du développement de la natation qui connaît un grand engouement des jeunes de la région, a indiqué à l'APS, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Djamel Zebdi. La réhabilitation de cette piscine fermée depuis cinq ans a porté sur la rénovation et l'entretien de l'ensemble de ses parties incluant le revêtement du fonds et des murs du grand et du petit bassin, la rénovation de la clinique attenante aux salles techniques et à l'entrée principale outre la réfection des divers réseaux d'électricité, d'eau et de chauffage et les aménagements extérieurs des routes et du parking pour un total de plus de 176,268 millions DA, a ajouté le même responsable. La remise en service de la piscine s'est déroulée en présence du directeur des compétitions et de développement des performances et des pratiques sportives au ministère des Sports, Mohamed Atbi, du directeur de l'office du complexe omnisports 8 mai 1945, Fouaz Maïza, du chef de daïra de Sétif, Ahmed Kemeche, des figures sportives locales dont des nageurs et les partenaires du secteur. Les autorités locales ont donné à l'occasion le coup d'envoi d'un tournoi de football féminin initié par l'association nationale de promotion et de développement du sport féminin. Ce tournoi de trois jours regroupe des footballeuses de 30 wilayas, a-t-on indiqué.

Les Verts qualifiés et assurés de terminer en tête

CAN-2025: Petkovic vise encore plus haut !

Par Rachid B.

Grâce à un penalty obtenu par Rayan Aït Nouri et transformé par Riyad Mahrez, la sélection nationale a pris le meilleur, dimanche soir, sur le Burkina Faso, assurant du coup sa qualification aux huitièmes de finale qu'ils aborderont en tant que premiers de la poule E. Un premier objectif atteint après seulement deux journées, ce qui en dit long sur le potentiel de cette équipe et les ambitions forcément revues à la hausse de Vladimir Petkovic. Le driver national ne s'en cache, d'ailleurs, plus. Alors qu'il avait affirmé à Alger que son objectif était de passer le premier tour, il vient désormais de lever le voile sur ce qu'il vise réellement au Maroc. "Nous rivalisons pour gagner le titre africain. Maintenant, nous devons nous concentrer sur le reste de notre parcours dans cette compétition, car chaque match sera plus difficile que le précédent" a-t-il, en effet, indiqué à l'issue du choc victorieux face aux Etalons. Un adversaire qui a donné du fil à retordre aux coéquipiers de Maza.

"Le Burkina Faso a joué à un niveau plus élevé que ce à quoi je m'attendais. Nous avons rencontré plusieurs difficultés durant le match, mais les joueurs ont su bien gérer la rencontre et contrôler son déroulement", avouera, du reste, le tacticien bosnien qui a rendu hommage à son groupe. "Les joueurs ont livré un match solide. Nous avons rencontré des difficultés, mais nous avons su les surmonter. Nous



avons créé un nombre appréciable d'occasions. Certes, nous n'avons pas marqué beaucoup de buts, mais l'essentiel est que nous ayons obtenu la qualification et nous en sommes heureux", se félicitera-t-il. Il ne pouvait, par ailleurs, en être autrement, étant donné que Petkovic a atteint l'objectif principal que lui avait assigné la FAF dans cette CAN marocaine : passer l'écueil du premier tour et éviter à l'Algérie du football une troisième humiliation, en mondovision, après l'amertume de 2022 au Cameroun et l'incompréhension de 2024 en Côte d'Ivoire.

Un 4 à la suite

Pari tenu puisque en battant les Etalons à Rabat, le tacticien bosnien a officiellement assuré aux Verts une présence parmi les 16 meilleures nations du continent via une qualification méritée aux huitièmes de finale. Pour sa toute première expérience hors de son Europe natale, "Vlado",

comme l'appelle son cercle proche, a, en effet, parfaitement réussi. Il confirme, par ricochet, sa réputation d'homme des phases finales puisqu'il vient de passer le premier tour d'une compétition majeure pour la 4ème fois en 04 tentatives! Après avoir mené la Suisse en huitièmes aux Euros 2016 et 2020 et à la Coupe du Monde 2018, Petkovic a atteint le même stade pour sa première CAN. Avec l'Algérie, il aura même l'opportunité d'égaliser son meilleur résultat dans un tournoi fermé s'il atteignait les quarts de finale de cette Coupe d'Afrique des Nations 2025. Un niveau obtenu au Championnat d'Europe des Nations 2020 (décalé à 2021 en raison du Covid) après avoir éliminé les Bleus de la France de Didier Deschamps, champions du monde en titre, aux tirs au but, à l'issue d'un match nul (3-3) et d'une remontada invraisemblable. En huitièmes de finale de cette CAN, le défi aura pour nom Sénégal ou Congo, selon toute vraisemblance.

CAN-2025 (Côte d'Ivoire - Cameroun)

Match épique sans vainqueur

La Côte d'Ivoire et le Cameroun se sont neutralisés (1-1) dans un match au rythme échevelé dimanche à Marrakech lors de la deuxième journée du groupe F de la Coupe d'Afrique des nations 2025 au Maroc. Entre les Éléphants, tenants du titre, et les Lions Indomptables, en quête d'ordre dans la tanière, outre la première place de la poule, il s'agissait surtout d'une affaire de famille. Sous les yeux du capitaine de l'équipe de France Kylian Mbappé et de son frère Ethan, ceux de ses coéquipiers, les inséparables Jules Koundé et Aurélien Tchouameni, tous présents à Marrakech, les "frères ennemis" du football africain ont offert un spectacle épique dans une CAN qui en manquait cruellement jusqu'à présent.

La partie est même devenue complètement folle au retour de vestiaires lorsque les Éléphants, après un premier but refusé à Franck Kessié leur capitaine pour une faute préalable de Vakoun Bayo (48e), ont ouvert le score grâce à Amad Diallo, désigné homme du match, d'un sublime enroulé du pied gauche (51e). Dans un mano a mano haletant, le Cameroun, qui avait démarré la seconde période tambour battant, avec une action dangereuse de Bryan Mbeumo, partenaire de Diallo à Manchester United, et une frappe sur la barre transversale de Daniel Namaso (50e), a immédiatement égalisé sur une frappe contrée de Junior Tcha-

madeu qui a lobbé le gardien Yahia Fofana (56e). De ce duel de "belle famille" comme les deux camps aiment à se qualifier, c'est la Côte d'Ivoire qui s'est illustrée la première. Dès la deuxième minute, Ghislain Konan a débordé sur son couloir gauche et son centre flottant a touché la barre de Devis Epassy, le gardien camerounais, pas encore rentré dans son match et à deux doigts d'être surpris. Installés dans le camp camerounais, confisquant le ballon, les partenaires de Seko Fofana, préféré à Jean-Michael Séri, se

sont procurés les situations les plus dangereuses lors de la première demi-heure de jeu, face à des Lions Indomptables d'abord incapables de sortir de leur moitié de terrain. Mais assis sur une solide défense, le Cameroun, efficace en transition, a finalement été le plus proche d'ouvrir le score lorsque la reprise de Christian Kofane s'est écrasée sur la barre de Fofana (21e). A la supériorité technique ivoirienne, le Cameroun a compensé par une envie de tous les instants, n'abdiquant jamais sur aucune action. Indomptables.

CAN 2025

Le classement des meilleurs troisièmes

Quatre des six meilleurs troisièmes de la CAN 2025 seront qualifiés pour les huitièmes de finale, à l'issue de la phase de poules. Voici le classement des meilleurs troisièmes de la Coupe d'Afrique des nations. L'épilogue de la phase de poules de la CAN 2025 approche. Trois sélections ont assuré leur qualification pour les huitièmes de finale avant même la dernière journée (l'Algérie, l'Égypte et le Nigeria) et treize autres vont progressivement les rejoindre. Neuf en terminant dans les deux premiers, et quatre (sur six groupes) en se classant parmi les meilleurs troisièmes. Lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations, la Côte d'Ivoire avait validé sa qualification in extremis, en bouclant la phase de poules à la quatrième place du classement des meilleurs troisièmes. Les Éléphants avaient par la suite éliminé le Sénégal (1-1, 5-4 tab), le Mali (2-1 ap), la RD Congo (1-0), puis avaient remporté la compétition en dominant le Nigeria en finale (2-1).

Classement des meilleurs troisièmes de la CAN 2025

- Mozambique : 3 points (0), 2 matches joués
- Bénin : 3 points (0), 2 matches joués
- Soudan : 3 points (-2), 2 matches joués
- Zambie : 2 points (0), 2 matches joués
- Tanzanie : 1 point (-1), 2 matches joués
- Zimbabwe : 1 point (-1), 2 matches joués

Hull City (Championship anglaise)

Mohamed Belloumi indisponible trois mois



L'international algérien Mohamed Belloumi sera éloigné des terrains pour une durée d'environ trois mois en raison d'une blessure contractée avec son club de Hull City, a annoncé le club anglais sur ses réseaux sociaux. Belloumi s'est blessé vendredi lors de la rencontre face à Sheffield Wednesday (2-2), pour le compte de la 23e journée de Championship (D2 anglaise). Titularisé, l'ailier algérien s'est illustré en ouvrant le score à la 37e minute, avant d'être contraint de céder sa place en fin de match, touché aux ischio-jambiers. Dans son message, Hull City a qualifié cette indisponibilité de « dévastatrice pour le joueur et le club », soulignant que Belloumi figure parmi « les meilleurs ailiers que le club ait connus depuis longtemps », tout en lui souhaitant un prompt rétablissement. Cette blessure constitue un coup dur pour le joueur algérien (23 ans), auteur de prestations remarquées cette saison avec les Tigers, et qui revient d'une blessure aux ligaments croisés du genou la saison passée. Transféré à Hull City à l'été 2024, Belloumi n'a que peu joué en Angleterre, rapidement touché aux ligaments en dépit de prestations de haut niveau.

Détection des jeunes talents

Clôture de l'opération dans le grand Sud algérien



La DTN a achevé dans le grand Sud une vaste opération de détection des talents nés en 2012-2013, mobilisant plus de 2.000 jeunes à travers 18 ligues. La Direction technique nationale (DTN) a bouclé samedi, dans le grand Sud algérien, une vaste opération de détection des jeunes talents nés en 2012 et 2013, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Après la clôture de l'opération dans les régions de Touggourt et d'Al-Meniaa jeudi, la détection s'est poursuivie vendredi dans les 2 dernières régions restantes, Adrar et Tamanrasset. Dans la wilaya d'Adrar, près de 300 jeunes ont pris part à l'opération, tandis que Tamanrasset a enregistré la participation de 360 jeunes joueurs, selon la FAF. Cette opération d'envergure s'achève après avoir couvert 18 ligues de wilayas, réparties en 14 zones géographiques. Au total, plus de 2.000 jeunes ont été supervisés et évalués sous la coordination directe de la DTN, avec la mobilisation d'une importante équipe de techniciens et de sélectionneurs. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à puiser dans un large vivier national de jeunes joueurs, appelés à alimenter, à moyen et long terme, les différentes équipes nationales et à renforcer durablement la base du football algérien.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهان رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تغيير المقر الاجتماعي
للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة مافيليا باننور
رأسمالها الاجتماعي: 500.000 دج.
مقرها الاجتماعي بولاية وهران، بلدية سيدي الشحمي دائرة السانتيه، برنامج الإبروكونت
(La brocante)، المنطقة المسماة الخردجة، المنطقة 7 النجمة القطعة رقم 122
المحل رقم 01
السجل التجاري رقم: 24 ب 31/00-1125000 المؤرخ في 2024/01/03
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 29 ديسمبر 2025
المسجل بصفة قانونية، قرر السادة الشركاء خيرات حسين وارسات سرهات تغيير المقر
الاجتماعي للشركة بتحويله من العنوان الكائن بولاية وهران، بلدية سيدي الشحمي، دائرة
السانتيه، برنامج لابروكونت (La brocante)، المنطقة المسماة الخردجة المنطقة 7
النجمة، القطعة رقم 122 المحل رقم 01 إلى العنوان الكائن ببلدية سيدي الشحمي دائرة
السانتيه ولاية وهران بالمكان المسمى حاسي لبيوض يحمل قسم 15 مجموعة الملكية 40.
ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري.
للنشر/ الموثق
30.12.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous
@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 874
0770 936 836
Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
Programme de 130 Appareils de Vidéo Surveillance et 1000 DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCEMENT DE LEUR RECENSEMENT
UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUTS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
LE COLLECTEUR NATIONAL EN CONFÉRENCE DE PRESSE RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»
LA VIE À SAÏDA
LES FEMMES ORANAISES EN PLÉIN
LES FEMMES ORANAISES EN PLÉIN

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
18 BOMBES ARTISANALES DÉTUNÉES À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES DISAUX MIGRATEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

DEUX CORPS SANS VIE REMPLIS À ORAN ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTE DISPARU D'ORAN LA TURQUIE ET LA GRÈCE
LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJOUR DU CÉSD
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
520 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE À ORAN
DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU COÛTEAU
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLIMANE
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE
UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA
CONTRIBUTIONS: LE TEMPS COMPLÉMENTAIRE ENCORE UNE FOIS ATTENDU
Le beurre, l'argent du beurre et la va
CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET
PHOTOS POLITIQUES
GHOU, AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE
DES PLAIES DE L'UNIFORMITÉ
UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
UN JEUNE DE 38 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER
IMPOTS
553 DOSSIERS LIÉS AUX IMPRÉVISIONS DE CHARGES TRAVAINÉS À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE
UN CONGRÈS À 4000 AGENTS AGES D'UN AN
LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER
A

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES DISAUX MIGRATEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

UNIFORMITÉ DU 20 AOÛT 1993 DE MOGHA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
DEUX KALACHNIKOV RECUPERÉS ET DES GRENADES
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER
IMPOTS
553 DOSSIERS LIÉS AUX IMPRÉVISIONS DE CHARGES TRAVAINÉS À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE
UN CONGRÈS À 4000 AGENTS AGES D'UN AN
LE TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER
A

Timimoun

Clôture de la 17e édition du Festival culturel national d'Ahellil avec la distinction des lauréats



La 17ème édition du Festival culturel national d'Ahellil s'est clôturée samedi soir à l'"Oasis-Rouge" Timimoun, par la distinction des spectacles artistiques lauréats des diverses compétitions. S'exprimant lors de la cérémonie de clôture, tenue au théâtre de plein air en présence d'un public nombreux, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a mis en avant l'importance de cette manifestation culturelle dans la préservation de l'Ahellil classé sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et dans le renforcement de l'identité culturelle de la région.

Il a, à cette occasion, salué les efforts des organisateurs et de tous les acteurs ayant contribué au succès de cette édition. Les résultats annoncés par le jury ont attribué le premier prix à l'"association de folklore populaire" de la commune de Timimoun, alors que le deuxième et le troisième prix sont revenus respectivement à l'"association culturelle Taoumet" (Timimoun) et à l'association culturelle "Tigourarine" (Ouled-Saïd). Concernant le concours du meilleur joueur des deux instruments traditionnels "Tamdja" et "Bangueri", utilisés dans l'interprétation de l'Ahellil, le premier prix a été remporté par Bou-djemaa Agmassine, devant M'hamed Dahmi, classé deuxième. Organisé du 23 au 27 décembre, ce Festival a compris des soirées musicales animées par les troupes en lice, des spectacles folkloriques, en plus d'une exposition de produits d'artisanat traditionnel, qui a offert aux artisans locaux l'opportunité de présenter et vendre leurs produits, à une période de l'année marquée par un flux touristique important. Des participants à cet événement, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et placé sous le slogan "Ahellil, le chant ancestrale de Gourara: En hommage au défunt Mohamed Bakada, dit "Babihi", l'une des figures emblématiques de l'Ahellil, les participants ont saisi cette occasion pour appeler à la création d'une plateforme numérique interactive et multilingue destinée à documenter les paroles d'Ahellil. Ils ont, en outre, plaidé pour un renforcement du rôle de ce patrimoine dans la promotion de la culture nationale sur la scène internationale, ainsi que le développement de jumelages culturels.

Rencontre à Alger sur le rapport entre le théâtre et la littérature

La thématique du rapport entre le texte théâtral et la littérature a fait l'objet d'une rencontre, organisée dimanche à Alger dans le cadre du programme culturel accompagnant le 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP). Lors de cette rencontre intitulée "Lire le théâtre, complexité et subjectivité", l'universitaire Ahmed Cheniki a mis l'accent sur les difficultés de la critique théâtrale qui "oscille entre l'impératif journalistique et la rigueur académique", précisant que le théâtre se définit par sa complexité intrinsèque et la relation dynamique qui unit la scène à son public. "L'acte de lire le théâtre n'est jamais un geste neutre", a-t-il mentionné. La lecture d'une pièce de théâtre, dit-il, est plutôt "une expérience singulière et une démarche intellectuelle qui convoque l'émotion, la mémoire et l'histoire au niveau de la réception du spectacle". Dans son exposé sur le contexte spécifique de l'Algérie, M. Cheniki soutient que la critique théâtrale "s'est souvent développée dans un espace hybride entre journalisme et université dans une sorte d'alliance où se heurte l'exigence journalistique à l'austérité du langage académique".

Pour ce faire, il a plaidé pour une approche qui reconnaît "la double articulation discursive" entre le discours de l'auteur et la mise en scène. La 18e édition du Festival national du théâtre professionnel se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances".

18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP)

La pièce "Para-dox" du T.R. El Eulma présentée à Alger invite à la nécessité de donner un sens à sa vie

La pièce de théâtre, "Para-dox" du Théâtre régional d'El Eulma est entrée, dimanche à Alger, en lice du 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), traitant d'une thématique existentielle qui a mis en valeur, l'importance de donner un sens à sa vie.

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), où le 18e Fnpt a élu domicile depuis le 22 décembre dernier, le spectacle, "Para-dox", a été mis en scène par Halim Zeddou sur une adaptation et un traitement dramaturgique subtil de sa plume de l'œuvre, "Fando et lis", du dramaturge espagnol Fernando Arrabal. Spectacle surréaliste d'une durée de 70 minutes, "Para-dox" raconte l'histoire d'un couple, dont la femme, paraplégique est sur chaise-roulante, tous les deux en quête de la ville mythique et idéale, dont ils ont toujours rêvé, qui symbolise une terre de paix, où toutes formes de souffrances, physiques ou morales cesseraient.

Sur le chemin de leur utopie, l'homme et la femme vont rencontrer quatre personnages burlesques qui incarnent la "confusion et l'adversité".

Dans leurs antagonismes grossiers, les quatre acolytes, représentant un microcosme social, sont, eux aussi épris du même idéal, malgré leurs échanges paradoxaux et vains.

Servi par les comédiens, Hichem Guergah, Faten Kassar, Maïssa Benaïssa, Abdelhamid Bouhar-



roud, Abdelbasset Fettous et Abid Mehemli, le spectacle s'est vu, au-delà de sa vision première conçue dans le registre du théâtre de l'absurde, alimenté par d'autres courants théâtraux.

Ainsi, différents tableaux et situations ont été montés dans les registres du psychodrame, burlesque, du théâtre de la cruauté, de la tragédie ou encore du théâtre poétique, reflétant l'angoisse de l'errance, et de l'absence d'ambitions claires pour un plan de vie réfléchi et sensé.

La scénographie judicieuse, œuvre de Souhil Boukhedra a consisté en une grande scène ronde et tournante, contraignant les personnages à revenir toujours au point de départ et un grand drapeau en forme de demi-cercle occupant l'arrière de la scène, avec une entrée centrale, de même forme géométrique, profonde frappée du signe mathématique représentant l'infini des nombres entiers.

L'éclairage a été également des plus concluants, embellissant le jeu des comédiens -qui ont oc-

cupé l'ensemble de l'espace scénique- avec des ambiances feutrées ou vives, selon les situations de jeu, le tout soutenu par le remarquable travail d'Abdelkader Soufi, qui a assuré le tri et le montage des corpus de la bande son et musique qui a donné au spectacle plus de caractère.

En présence de la directrice du Théâtre régional d'El Eulma, Mme Simla Inès Mesbah, le public, recueilli et attentif, s'est imprégné de tous les instants du spectacle, "Para-dox", saisissant la pertinence du message livré. A l'issue du spectacle, l'assistance a longtemps applaudi les comédiennes et les comédiens, ainsi que le staff technique de ce beau projet théâtral utile.

Dédié au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, la 18e FNTP se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances", avec 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences, master classes et spectacles de rue.

Présentation à Alger de la pièce "Palestine trahie"



La pièce théâtrale "Palestine trahie" relatant la barbarie commise par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, a été présentée, samedi soir à Alger, à l'occasion du 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP).

Mise en scène par Ahmed Rezak et inspirée de textes de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine, la pièce propose une vision

contemporaine, faisant notamment intervenir des chorégraphies, expressives de la poétesse Khadidja Guemiri.

Tirée du "cadavre encerclé" et "Palestine trahie", de Kateb Yacine, la pièce présentée par le Théâtre régional de Tizi Ouzou et interprétée par une pléiade de comédiens, retrace les crimes abjects de l'entité sioniste, la spoliation des terres et des mai-

sons des Palestiniens, et leur privation de leur droit à la vie.

Le peuple palestinien ne se laissant pas faire, va alors se révolter, revenant chaque fois se ressourcer de la Révolution algérienne et de la résilience de son peuple, comme ce retour interférant au milieu de la trame, qui ramenait les personnages vers les massacres du 8 mai 1945.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Téléshopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Au coeur des Restos du coeur
14h00 Météo
14h05 Où est passé Noël ?
15h25 Red One
17h25 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 My Million
20h50 Petits plats en équilibre
21h10 Madame Doubtfire
23h25 New York Unité Spéciale
00h45 Joséphine, ange gardien
01h40 Joséphine, ange gardien
02h40 Programmes de la nuit



3

07h12 Odo
07h19 Odo
07h26 Odo
09h50 Bridget Jones - Drôle d'héroïne
10h17 Bridget Jones : folle de lui
12h18 Canal Sports Quiz
12h19 La boîte à questions
12h56 Le monde magique de Jérôme Commandeur
13h23 Partir un jour
14h57 Hot Ones
15h33 Mickey 17
17h46 Jamel Comedy Club
18h12 Souvenirs - le fabuleux voyage de Seb et Sofyan
18h50 Le Club
19h25 Canal Sports Quiz
20h02 Viendez au Groland
20h34 Le monde magique de Jérôme Commandeur
21h07 13 jours, 13 nuits
22h57 Novocaïne
00h24 La Haine : jusqu'ici rien n'a changé



09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h30 Un jour, un doc
15h30 Un jour, un doc
16h00 Un jour, un doc
16h40 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 La France a un incroyable talent
22h10 La France a un incroyable talent
23h00 La France a un incroyable talent, ça continue
23h50 Les incroyables talents sont éternels
00h05 Le maillon faible
01h05 Programmes de la nuit

12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 S.O.S. Fantômes
15h30 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h33 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h14 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18h05 Tout le monde a son mot à dire
18h40 N'oubliez pas les paroles
19h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h51 Mot de passe : le duel
21h11 L'Anneau - Qui en sortira vainqueur ?
22h01 L'Anneau - Qui en sortira vainqueur ?
23h30 Comedy Club Express
00h15 Meurtres au paradis
01h45 Meurtres au paradis
03h10 Météo Outre-mer
03h15 L'amour sonne à Noël

12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h20 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h20 Bronco Apache
15h55 Meurtres au paradis
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
19h05 Dans le rétro
19h10 Hors la ville
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Tout le sport
20h16 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Tom et Lola
22h00 Tom et Lola
22h55 Face à face
01h20 La meilleure chorale de France
03h30 La meilleure chorale de France

TÉLÉVISION

15



21h10

MADAME DOUBTFIRE



San Francisco, dans les années 1990. Daniel Hillard (Robin Williams), comédien talentueux mais excentrique, voit sa vie basculer lorsque son divorce avec Miranda le prive de ce qui compte le plus pour lui : ses trois enfants, Lydia, Chris et Natalie. Malgré son amour inconditionnel pour eux, son comportement imprévisible et son incapacité à assumer ses responsabilités ont convaincu Miranda qu'il n'est pas un père fiable. Désormais, il ne peut les voir que lors de brèves visites supervisées, une situation qui le déchire.

Acteur: Robin Williams (Daniel Hillard), Sally Field (Miranda Hillard), Pierce Brosnan (Stu Dunmeyer).

3

21h10

TOM ET LOLA



À la veille des sélections pour intégrer l'équipe de France, Erwan Balle, 22 ans, la star montante du club de natation de Toulon fait une entrée remarquée au bord du bassin. Une dispute éclate aussitôt avec Chris, un rival, dans un duel d'egos prêt à dégénérer. Mais soudain, sous les yeux médusés de l'entraîneure Sandra Lucas et des nageurs, le champion s'effondre. Il suffoque, recrache de l'eau, se débat... puis s'éteint. Il vient de se noyer.

Acteur: Dounia Coesens (Lola), Pierre-Yves Bon (Tom), Yassine Hitch (Mehdi), Grégoire Paturol (Jordan), Evelyne El Garby Klai (Suzanne).

Réalisateur: Jason Roffé



21h24

13 JOURS, 13 NUITS



Kaboul, 15 août 2021. Dans un Afghanistan en pleine déflagration, les dernières heures de la présence américaine marquent le début d'un cauchemar. Les Talibans, en marche inexorable vers la capitale, s'emparent du pouvoir, plongeant la ville dans un chaos indescriptible. Les rues se transforment en piège mortel, les civils en proies, et les frontières en miroirs brisés d'un monde qui se referme. Au cœur de ce tourbillon de violence, l'ambassade de France résiste encore, dernier bastion d'espoir pour des centaines de personnes désespérées.

Acteur: Roschdy Zem (Mohamed Bida), Lyna Khoudri (Eva), Sidse Babett Knudsen (Kate), Christophe Montenez (Martin).



ORAN		
17 12		
Lever du soleil	08h12	
Coucher du soleil	17h57	
Humidité	60%	
Vent	10 km/h	
Alger		14-10
Constantine		13-02
Annaba		18-09
Ouargla		18-05
Mostaganem		16-12
Béchar		14-05

Soudan

Plus de 200 morts dans trois districts



Plus de 200 personnes ont été tuées par les Forces de soutien rapide (FSR) dans trois districts de l'ouest du Soudan, a annoncé dimanche l'ONG Union des médecins soudanais. Selon le personnel médical, «plus de 200 personnes, dont des femmes et des enfants», dans les districts d'Ambro, de Sarba et d'Abu Kamra ont été victimes des FSR. «Il s'agit d'une violation flagrante du droit humanitaire et international», a souligné l'ONG. La situation au Soudan s'est aggravée en avril 2023 en raison de désaccords entre le président du Conseil de souveraineté du pays et commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des FSR, Mohamed Hamdan Dagalo. Les affrontements qui ont éclaté à Khartoum se sont rapidement étendus à d'autres régions du pays.

Après la reconnaissance par l'entité sioniste du Somaliland

L'UE appelle au respect de la souveraineté de la Somalie

L'Union européenne a appelé au respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Somalie, après que l'entité sioniste avait reconnu "l'indépendance" du Somaliland. L'UE "réaffirme l'importance de respecter l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie conformément à sa Constitution, aux chartes de l'Union africaine et des Nations unies", a déclaré dans un communiqué le porte-parole de l'UE pour les questions de politique étrangère, Anouar El Anouni.

Chine

Des manoeuvres militaires simulant un blocus des ports de Taïwan

La Chine a lancé lundi des manoeuvres militaires simulant le blocus des ports de Taïwan, dans un contexte de tensions particulièrement fortes après une vente d'armes américaines massive à cette île qui a déployé ses propres forces en riposte et dénoncé l'"intimidation" de Pékin. L'armée chinoise "utilise des destroyers, des frégates, des chasseurs, des bombardiers et des drones" dans le cadre de ces exercices, qui comprennent "des tirs à munitions réelles sur des cibles maritimes", a déclaré son commandement pour la zone. Taïwan, qui a de son côté dit avoir "mené un exercice de riposte rapide", a annoncé avoir détecté 89 avions militaires, ainsi que 28 navires de guerre et des garde-côtes chinois, à proximité de son territoire.

Ghaza

Les abris de fortune de nouveau inondés par de fortes pluies

«Tout a été inondé», lâche Jamil al-Charafi, l'un des centaines de milliers de Palestiniens déplacés à Ghaza qui se réveillent dimanche désespérés après une nouvelle nuit de pluies dans le territoire ravagé par la guerre. "Nous avons perdu nos couvertures, toute la nourriture est détrempée", raconte un homme de 47 ans, père de six enfants, dans la région côtière de Mawassi (sud), où il a été déplacé près de Khan Younès. "Mes enfants tremblent de froid et de peur". Des images montrent des tentes plantées face à la mer et battues par le vent glacial, des habitants tentant de renforcer les attaches pour éviter que leur abri ne s'envole. Au milieu de ces campements montés à la va-vite avec des bâches distribuées par des organisations humanitaires, des flaques d'eau stagnent dans les allées boueuses. A l'aide d'une pelle casée, une femme essaye d'ériger un monticule pour empêcher l'eau de rentrer dans sa tente. A Deir al-Balah (centre), Oum Mouïïn et ses quatre enfants ont été réveillés en pleine nuit par le déluge. "L'eau était en train d'inonder la tente", explique cette Palestinienne de 34 ans, disant n'avoir "aucun endroit où aller". Une autre réclame des logements en préfabriqué pour protéger les familles. "Vivre dans une tente, ça veut dire mourir de froid avec la pluie et de chaud en été", déplore Oum Rami. Un cessez-le-feu précaire est en vigueur depuis octobre à Ghaza, après deux années d'une guerre meurtrière entre l'armée israélienne et le Hamas palestinien. Mais une grave crise humanitaire pèse sur la bande de Ghaza et ses 2,2 millions d'habitants. Dans le territoire, près de 80% du bâti existant a été endommagé ou détruit par la guerre, selon des données de l'ONU. Et 1,5 million de Ghazaouis



ont "perdu leur maison", rappelle Amjad Al-Chawa, directeur du Réseau des ONG palestiniennes à Ghaza. Sur les plus de 300.000 tentes réclamées pour abriter des déplacés, "nous en avons reçu seulement 60.000", précise-t-il, dénonçant les restrictions israéliennes pesant sur l'acheminement de l'aide humanitaire. De son côté, le Cogat, l'organisme du ministère israélien de la Défense chargé des affaires civiles palestiniennes, a récemment fait état de l'arrivée de 310.000 tentes et bâches à Ghaza, ainsi que de 1.800 camions transportant "des couvertures chaudes et des vêtements". Il a aussi évoqué dimanche l'entrée à Ghaza, en une semaine, de 4.200 camions chargés d'aide humanitaire. L'aide autorisée à entrer n'est pas "à la hauteur des besoins", a estimé dimanche sur X Philippe Lazzarini, le chef de l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens (Unrwa). "Un rude hiver vient s'ajouter à plus de deux années de souffrances. La

population à Ghaza survit dans des tentes inondées, au milieu des ruines", a-t-il mis en garde. Mi-décembre, Ghaza avait déjà connu un épisode de fortes pluies et de froid avec la tempête Byron. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) indiquait le 18 décembre que 235.000 personnes au moins avaient été affectées. Il rapportait l'effondrement de 17 bâtiments, outre 42.000 tentes ou abris de fortune endommagés totalement ou en partie. Mohamed al-Souweirki, 39 ans et déplacé dans la région de Nousseirat (centre), témoigne de sa lassitude après cette série d'intempéries. "Le vent a arraché une partie de notre tente", dit-il. "On est à la rue et on craint que la météo continue comme ça, on n'en peut plus, on est fatigué de cette vie". La Défense civile a averti de l'imminence d'une "nouvelle dépression", attendue dans les prochaines heures avec "de fortes pluies et des vents violents", qui dureront jusqu'à lundi soir.

Palestine

La Russie réitère son engagement en faveur de la solution à deux Etats

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguei Lavrov, a réitéré l'engagement de son pays en faveur de la solution à deux Etats au Moyen-Orient, affirmant qu'il était difficile d'imaginer une autre option à même de garantir la paix dans la région. Dans un entretien accordé dimanche à l'agence de presse russe TASS, le chef de la diplomatie russe a indiqué que «la Russie était toujours engagée en faveur d'un règlement juste du conflit au Moyen-Orient, fondé sur le cadre juridique universellement reconnu». Il a ajouté que «l'essentiel est de réparer l'injustice historique et de permettre la création d'un Etat palestinien viable», avertissant que «sans résoudre ce problème, il est difficile d'imaginer ce qui pourrait garantir une paix durable à toutes les autres na-

tions du Moyen-Orient». Saluant, par ailleurs, les efforts de la médiation internationale en vue de préserver le cessez-le-feu en vigueur, Lavrov a noté, toutefois, que la situation à Ghaza demeure instable et qu'il était encore trop tôt pour parler d'une paix durable. Par ailleurs, une manifestation populaire a été organisée dimanche soir, dans la capitale suédoise Stockholm, pour dénoncer et rejeter les violations continues par l'entité sioniste de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. Selon l'agence de presse Wafa, des centaines de personnes se sont rassemblées sur la place Odenplan à Stockholm en réponse aux appels lancés par plusieurs organisations de la société civile pour protester contre les frappes de l'armée sioniste sur Ghaza. Les participants ont bran-

di des drapeaux palestiniens et des banderoles condamnant le meurtre d'enfants à Ghaza et le bombardement d'écoles et d'hôpitaux, tout en appelant au respect du cessez-le-feu et à la fin de la famine. Les manifestants ont également appelé à la fin du génocide perpétré par l'entité sioniste à Ghaza et ont exigé l'arrêt des ventes d'armes à l'entité sioniste. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, le 10 octobre dernier, au moins 406 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1 118 autres ont été blessés, selon les autorités de santé palestiniennes. L'entité sioniste a violé 969 fois le cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier à Ghaza, a dénoncé dimanche le bureau des médias de l'enclave palestinienne.